

SAC-210507

ANNEXE 1

Transcription de la 261^e séance

de la réunion du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 7 mai 2021

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



1. Ouverture

Président d'assemblée : Bonjour à toutes et à tous, bienvenue à la 261^{ième} session du Sénat académique. J'espère que vous avez passé une belle fin de session et que vous avez récupéré de vos exams et de votre correction et autres. Un rappel que l'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié entre les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. Un rappel au niveau des votes, les scrutatrices pour la journée sont Mme Hanane Ghouilli et Mme Janice Comeau. Les personnes s'étant excusées pour la session d'aujourd'hui sont M. Alain Lavoie, M. Maxime Roy, Mme Lise Savoie et Mme Caroline LeBlanc. Bienvenue à une nouvelle membre donc bienvenue à Aminata Ouedraogo de l'UMCS, étudiante à l'UMCS et renouvellement de mandat, les étudiants de l'UMCM, M. Francis Bourgoïn, Alain Lavoie et Pascal Rioux et de l'UMCE, M. Maxime Roy.

2. Constatation de la régularité de la convocation

Président d'assemblée : Le point numéro 2, constatation de la régularité de la convocation, madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Bonjour tout le monde, monsieur le président. L'avis de convocation a été envoyé accompagné d'un projet d'ordre du jour le 22 avril, 2021. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique et recteur de l'Université de Moncton, Dr. Denis Prud'homme. Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 37(1) des Statuts et règlements, monsieur le président.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Juste pour aviser un oubli de ma part, on a fixé l'heure la clôture de la réunion à midi et on a prévu des pauses de dix minutes à 9 h 50 et 11 h 15 au besoin.

3. Vérification du droit de présence

Président d'assemblée : Le point numéro 3, vérification du droit de présence.

Secrétaire générale : Merci monsieur le président. Le droit de présence a été vérifié et nous avons le quorum. Tout est en règle. Maintenant pour la prise de présence puisque nous sommes en mode virtuel, on demande à tout le monde d'ouvrir leur caméra et on va prendre une photo des gens. Alors le technicien, Michel Couture, va m'aviser quand ça sera terminé. Merci beaucoup tout le monde, bonne réunion.

4. Correspondance

Président : Le point numéro 4, correspondance. Il n'y avait pas de correspondance pour la réunion d'aujourd'hui.

5. Adoption de l'ordre du jour

Président : Le point numéro 5, l'adoption de l'ordre du jour. Vous avez un projet d'ordre du jour, est-ce qu'il y a quelqu'un qui en propose l'adoption? Proposé par M. Étienne Dako et appuyé par M. Denis Roy.

Secrétaire générale : Au point 10, nominations, vous voyez que les décisions sont prises à main levée. On nous a avisés que ce matin on pouvait procéder en bloc alors y'aurait une seule recommandation qui va venir de la table des étudiants donc on pourra y aller un peu plus rapidement.

Président d'assemblée : Merci. En ce qui a trait à l'ordre du jour, si vous êtes en désaccord on va procéder à main levée dans le sens si vous êtes en désaccord, vous avez tout simplement besoin de d'écrire « contre » dans le fil de discussion. Si vous écrivez pas « contre » dans le fil de discussion, on prend pour acquis que vous êtes en accord. Donc c'est adopté.

6. Adoption du procès-verbal SAC-210305

Président d'assemblée : Le point 6, adoption du procès-verbal de notre dernière réunion. Encore une fois, ça va être une décision à main levée. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui propose son adoption? M. Lacina Coulibaly appuyé par le sénateur Mbarga. Est-ce qu'il y aurait des questions par rapport au procès-verbal de la réunion du mois de mars? Aucune question, aucune précision. Donc encore une fois si vous êtes en désaccord, tout simplement besoin d'écrire « contre » dans le fil de discussion, sinon on prend pour acquis que vous êtes pour donc vous pouvez procéder. Si vous êtes contre, vous avez tout simplement besoin de l'indiquer. Je vois aucune réaction donc adopté.

7. Affaires découlant du procès-verbal SAC-210305

7.1 Autres

Président d'assemblée : Le point 7, affaires découlant du procès-verbal de la réunion du mois de mars. Je vois madame la secrétaire générale il n'y a rien à signaler dans l'ordre du jour.

Secrétaire générale : En effet, on a pas retenu, mais s'il y a des questions par rapport au procès-verbal qui ne reviennent pas dans l'ordre du jour, vous êtes bienvenus de les poser.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y aurait des questions concernant les affaires découlant du procès-verbal de la réunion du mois de mars? Merci.

8. Rapport du Comité des programmes

8.1 Modifications au règlement particulier relatif aux exigences linguistiques – programmes en éducation

Président d'assemblée : On va procéder au point 8, rapport du Comité des programmes, 8.1 modifications au règlement particulier relatif aux exigences linguistiques au niveau des programmes en éducation. Je vais céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Gilles Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Donc oui, à la page 2 du rapport du CPR, vous avez la résolution qui a été adoptée par le Comité des programmes et la proposition qui est apportée au Sénat académique ce matin. Donc monsieur le président, j'aimerais en faire la proposition.

Président d'assemblée : Oui, appuyé par Mme Marianne Cormier. Je vous cède la parole, M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Donc il s'agit ici du cours EDUC2003, le français en enseignement. Donc essentiellement au dernier Comité des programmes, nous avons apporté des changements au cours donc ça c'est une compétence qui relève du CPR. Ce matin, nous voulons proposer des modifications au répertoire qui touche justement les règlements particuliers relatifs aux exigences linguistiques pour tous les étudiants ou tous les programmes de formation initiale en éducation. Donc il s'agit ici d'une correspondance que nous avons reçue de la Faculté des sciences de l'éducation. C'est une résolution qui a été adoptée également par l'UARD d'éducation et comme j'ai mentionné, le dossier a été étudié au CPR. Essentiellement, les changements touchent deux aspects. Le cours s'offre présentement sur deux sessions donc on propose une nouvelle modification qui ferait en sorte que le cours serait offert seulement sur une session ce qui aurait pour réduire par exemple la lourdeur administrative liée à l'offre du cours. Il n'y a pas de changements à la description et aux objectifs du cours. La particularité des modifications qui sont proposées c'est essentiellement dans le cours si vous regardez les règlements particuliers actuels, on parle de tâches. Aujourd'hui présentement, il y a huit tâches associées à ce cours-là donc c'est des tâches qui sont liées aux trois composantes du français, c'est-à-dire la langue orale, la langue parlée, la langue écrite et la lecture. Donc ce qui est proposé ici c'est de réduire le nombre de tâches de huit à cinq, mais les cinq tâches vont quand même continuer d'évaluer les trois composantes que je viens de mentionner, soit l'oral, l'écriture et l'écrit. Les modifications que nous avons devant nous ce matin comme mentionné touchent la mise à jour des règlements particuliers donc ça touche tous les programmes de formation initiale en éducation. Vous avez entre les mains à la page 7 du document, les changements qui sont proposés au répertoire. Si vous allez en bas de la page essentiellement ce qu'on veut faire c'est enlever la référence à huit tâches donc le libellé serait plus général, il ajouterait un peu de souplesse. Donc au lieu de parler de réussir les huit tâches, on parlerait plutôt de réussir chacune des tâches. Donc essentiellement, c'est ça les changements qui sont proposés, monsieur le président.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires par rapport à cette résolution? Sénatrice Albert.

Albert : Je vais peut-être casser la glace et je vais essayer d'être brève dans mon commentaire, mais je pense que c'est une question. Je ne suis pas nécessairement contre le changement proposé, ma question est plus, je dirais, fondamentale. Je pense qu'on est tous conscient du débat qui a entouré toute la question du TCLF et la question de la préparation des enseignants à l'enseignement du français dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Je pense aussi que comme citoyennes et citoyens, certains d'entre nous comme parents avons aussi été témoins de ce que ça donne à l'occasion dans nos communications avec les enseignants du milieu scolaire francophone de la province. Et donc ce qui me préoccupe c'est qu'on fait reposer sur la Faculté d'éducation une responsabilité puis tu sais, c'est l'œuf ou la poule, c'est une responsabilité importante tant qu'à la capacité d'écrire puis de communiquer en français alors que le problème dépasse largement cette faculté-là et là on va trouver une solution qui est plus vivable je dirais en partant de huit à cinq tâches, en le mettant sur un seul semestre plutôt que sur deux. Toute cette question de faisabilité je la comprends, mais ce qui me préoccupe c'est qu'on trouve des solutions comme ça qu'on fait reposer sur une seule et même faculté alors que je pense que comme université francophone acadienne, on a vraiment, je pense, des questions à se poser sur comment on pourrait réfléchir à des solutions en amont, je dirais. Comment on peut trouver des solutions ensemble. Je sais que la proposition est spécifique, mais je pense vraiment que l'enjeu est global

puis je pense que comme Sénat académique, on a une responsabilité de penser plus loin que cette proposition-là puis je pense pas que c'est à la Faculté d'éducation de trouver la solution dans ce contexte-là. Ma parenthèse, puis je sais que je serai peut-être hors d'ordre, mais j'aimerais qu'on puisse penser ensemble à la création d'un comité ad hoc pour réfléchir à la question de l'enseignement du français parce que c'est pas une mince affaire, mais c'est fondamental. Je vais arrêter là, mais je voulais juste un peu mettre la table sur cette question-là parce que pour moi, ça se limite pas à huit tâches à cinq tâches puis de deux semestres à un semestre.

Président d'assemblée : Merci. Sénateur Mbarga.

Mbarga : Merci beaucoup monsieur le président. Donc je reprends ce que la sénatrice Hélène Albert a dit tout à l'heure et je vais plus loin en posant le niveau général, la qualité de la langue à l'université non pas spécialistes de la langue, mais comme usagers, utilisateurs de la langue qu'on s'attend au programme information-communication parce que c'est un autre outil de travail et nous constatons la dégradation de la qualité de la langue auprès des étudiants. Il faut vraiment aborder ce problème de manière plus globale et ce n'est pas simplement un problème de programme d'information-communication, les conversations que j'ai avec les étudiants déjà au niveau de la faculté, ça se ressent, mais je pense que ça se ressent également ailleurs. Donc je soutiens ce que Mme Albert dit en pensant qu'il faut peut-être penser à une solution plus globale que simplement une solution très spécifique concernant uniquement la Faculté d'éducation. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Mme Cormier.

Cormier, M. : Merci monsieur le président. Moi j'aimerais dire que je suis d'accord avec la sénatrice Albert et le sénateur Mbarga. Nous avons un défi disons systémique pour la qualité de la langue et c'est quelque chose qui est présent au Québec aussi. Les préoccupations pour la qualité de la langue dans les écoles au Québec est aussi flagrante qu'elle est au Nouveau-Brunswick qu'elle est dans d'autres milieux minoritaires comme en Ontario francophone et dans l'ouest canadien. Il y a différentes stratégies qui ont été mises en place et qui essaient d'adresser ce problème-là. Fondamentalement dans mes projets de recherche, je pense que le premier pas c'est de travailler à développer un rapport positif avec la langue parce que si on a un rapport positif avec la langue, on va vouloir prendre soin de cette langue-là. C'est des choses qui sont très importantes. Il faut aussi essayer d'inclure beaucoup plus de lecture, d'écriture et de communications orales dans toutes les disciplines scolaires et universitaires pour qu'on développe nos compétences langagières en faisant de la chimie ou en faisant de l'histoire, etc. Cela étant dit, j'ai des préoccupations parce que oui, la Faculté des sciences de l'éducation a le cours EDUC2003 qui évalue des tâches comme le disait la sénatrice Albert, et que ça soit sur huit ou cinq tâches, je pense pas que ça va faire une grosse différence. D'ailleurs, les cinq tâches évaluent comme le disait le sénateur Roy, la composante écrite, orale et compréhension en lecture. Le cours va mieux se tenir sur une session. Il y a beaucoup d'avantages avec le changement aux règlements qu'on propose, mais cela étant dit, les enseignants de la province ne sont pas tous formés à l'Université de Moncton non plus. Il y a beaucoup d'autres universités et des universités anglophones aussi où on peut faire un bacc en éducation et se faire embaucher dans les écoles de langue française et ces employés-là ne sont pas tenus à avoir réussi un test de compétences langagières comme on en a un à la Faculté des sciences de l'éducation. Et puis ça ça me préoccupe encore plus parce que nous on le fait, mais les autres ne le font pas et les candidats à l'enseignement peuvent avoir un poste peu importe le parcours qu'ils prennent. Donc moi j'ai aussi lancé cette question-là au Ministère de l'Éducation et aux trois directions générales de nos trois districts francophones pour dire si c'est pas une condition pour la certification, nous on porte des composantes dans notre formation que les autres lieux de formation ne portent pas, mais nous nos candidats au moins ils ont répondu à ces conditions-là puis je ne suis pas convaincue non plus que ces conditions-là que ce soit un cours de plus, que ce soit etc., je pense pas que c'est ça qui va régler le problème non plus. Cela étant dit, je suis d'accord qu'on a besoin de s'y pencher, mais je voulais vous dire que le ministère et les trois DG sont en train de s'y pencher aussi par rapport à cette préoccupation-là que nous avons à la faculté alors que nous avons des exigences linguistiques et que les autres institutions en ont pas, mais que les gens se retrouvent dans nos écoles d'une manière ou d'une autre. C'est un peu ça je voulais vous partager.

Président d'assemblée : Merci Mme Cormier. M. Clarisse.

Clarisse : Merci Mme Cormier pour ces informations. L'inquiétude qu'on peut avoir toujours quand on voit une réduction des exigences c'est qu'on abaisse le niveau vers le bas. Vous me rassurez en disant que c'est pas le cas ici avec les compétitions également potentielles d'autres universités qui vont fournir des enseignants qui n'ont peut-être pas forcément les mêmes compétences langagières ici. Mais peut-être le débat qu'il faut se poser c'est il y a deux questions qu'on peut se poser. La première question c'est est-ce qu'au terme d'un cours où on évalue des tâches, on acquiert vraiment des compétences où est-ce que les compétences on les acquiert au cours de notre formation du baccalauréat. C'est une différence majeure entre tâches et compétences en tout cas de mon point de vue. Si qu'on vise à acquérir des compétences et pas uniquement des tâches, c'est sur une formation plus longue ici et on peut se poser la question est-ce que le cours EDUC2003 contribue de manière significative à atteindre des compétences ou non. Ça c'est une réflexion qu'il doit y avoir. La deuxième réflexion à avoir c'est est-ce qu'on voudrait pousser le Ministère de l'Éducation à reprendre ses responsabilités et à imposer un test d'évaluation ou test de certification des compétences

langagières des futurs enseignants puisqu'aux finales on veut pouvoir contribuer en tant que l'Université de Moncton à la progression, à l'amélioration de compétences langagières de la société, mais il faut aussi que le Ministère de l'Éducation prenne le relais. Donc il y a ces deux aspects-là que je pense qu'il faut vraiment réfléchir dessus et les suggestions d'Hélène Albert et de Gervais Mbarga vont dans ce sens avec ce comité. Il y a quand même cette réflexion est-ce que le cours EDUC2003 est le plus adapté pour répondre à l'acquisition des compétences via l'obtention de tâches. C'est la question que je me pose.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Ungureau.

Ungureau : Merci. J'avais juste un petit point à soumettre. Je sais quand on parle de la qualité de la langue, on parle vraiment du standard, le français standard. C'est fort probable que pour les Acadiens le français standard n'est pas exactement, a un air étrange parce que ce n'est pas la langue qu'on parle dans la communauté. En tant que linguiste, j'aimerais juste vraiment m'assurer que quand on enseigne le standard, on explique vraiment qu'il s'agit d'un autre dialecte et qu'on réussit à garder le dialecte acadien, qu'on ne dise pas aux étudiants que vous parlez pas bien. Ça arrive très très couramment, j'aimerais que ça soit enseigné dans les classes des enseignants de français qui le sachent puis qui l'enseignent en classe. Moi je l'enseigne en classe, mais à l'université c'est trop tard. Mes étudiants ils pensent déjà qu'ils parlent pas bien le français. Ils sont convaincus notre français est pas bon. C'est vraiment pas le cas et j'aimerais vraiment que ça commence à être une partie importante de l'enseignement du français. C'est fort probable qu'ils parlent très bien l'acadien et peut-être on devrait commencer à penser aux manières que le français acadien soit le standard en Acadie parce que ça devrait l'être et ne pas se corriger quand on utilise « y mangeons ». C'est correct de dire « y mangeons ». Moi je vais jamais corriger un étudiant faisant ça. Je dois pas aussi parce que j'enseigne l'anglais, une chance pour moi, mais je me trouve en tant que professeure d'une langue qui essaie de survivre, vraiment mal à l'aise à corriger quelque chose qui est déjà correct. Merci puis c'est tout.

Président d'assemblée : Merci. M. Dako.

Dako : Merci. Je pense que le débat est quasiment ouvert et j'aime l'allure que ça prend. Mon intervention va exactement dans le même sens que la sénatrice Albert et le sénateur Gervais. La sénatrice Cormier a ajouté un élément que je trouve totalement intéressant, le fait que le ministère se penche déjà sur la qualité de la langue. Je crois que c'est un problème de société et puis la sénatrice Ungureau vient de le mentionner. Dans notre société évidemment, on a un type de français qui se parle qui devrait pas nous effrayer, mais l'université étant la plus grande structure d'éducation dans notre société ici, je crois qu'on devrait prendre le flambeau maintenant et tel que la sénatrice Albert l'a présenté, il faut mettre sur pied un comité ad hoc. Le sens devrait venir de l'université pour ce débat qu'on doit ouvrir. Comme l'a dit Mme Ungureau, il y a plusieurs tendances et ça, y faut le mettre ensemble. Moi je crois que c'est un atout important alors je supporte définitivement parce que là ça met vraiment le fardeau sur la Faculté d'éducation comme si c'est la Faculté d'éducation qui délivre des diplômes qui n'ont pas d'allure dans notre société, c'est complètement faux. Les gens donnent une bonne formation, mais c'est un problème de société. Alors moi je pense que c'est vraiment là qu'il faut prendre le leadership comme la plus grande institution d'éducation pour dire on met sur pied un comité ad hoc, le comité ad hoc va être aidé avec le Conseil de la langue française qu'on a déjà dans notre structure à qui on doit donner peut-être quelques autres attributs pour accompagner ce comité ad hoc-là et pour qu'il sorte de notre institution quelque chose de plus large qui va chercher notre communauté et qui cherche en même temps l'éducation qu'on veut donner à nos enfants. Moi je crois qu'il faut vraiment prendre la chose de cette façon-là. C'était un peu ça mon intervention pour dire que le débat je l'adore et ce serait bien peut-être qu'on prenne le dessus de ce débat ici.

Président d'assemblée : Merci. Je vais prendre quelques autres interventions et je veux juste vous rappeler que le débat est intéressant, mais on dévie un peu de la résolution et on est en train de parler de choses qui sont extrêmement importantes, mais on s'en va un peu à la dérive. Donc je vais prendre quand même quelques interventions puis ensuite j'aimerais ça qu'on pourrait concentrer sur la résolution comme telle, pas que la discussion est pas importante, faut l'avoir, mais il reste que. M. Coulibaly.

Coulibaly : C'était juste aussi mon point de vue par rapport à la situation. Il faut vraiment qu'on se penche là-dessus puis aider la Faculté d'éducation parce quand on regarde les copies corrigées de nos étudiants y compris les examens, les rapports, j'avoue que c'est comme si c'était des gens qui n'étaient même pas francophones, c'est-à-dire la grammaire est totalement, chaque mot est écrit avec une faute et ça ça ne vient même pas au niveau de la syntaxe et ça c'est des personnes qui vont être des éducateurs demain. Je pense que c'est quelque chose qui est très très lourd de conséquence, il faut aller loin et j'appuie entièrement ce que Étienne a dit. On a un véritable challenge à ce niveau-là.

Président d'assemblée : Merci. M. Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Peut-être deux remarques rapides qui ont été suscitées par la réaction de la sénatrice Ungureau. Dans les cours de français qui sont dispensés à la Faculté des arts et des sciences sociales, il n'est pas question d'enseigner un standard français, c'est un français standard auquel on est habitué. Il y a même des considérations sur la question des minorités qui sont abordées dans ces cours-là. Ceci dit, je suis d'accord avec ce qui a été dit par la sénatrice Albert et les autres. Il y a un problème qui

est un problème de fond qui concerne pas seulement la Faculté des sciences de l'éducation. Ceci dit, la distinction à faire ici c'est on forme d'une part dans toutes les disciplines des citoyens et des citoyennes qui doivent procéder à un minimum de compétences linguistiques en français idéalement, mais à la Faculté des sciences de l'éducation, on forme des enseignants qui eux vont ensuite aller dans les écoles pour travailler et la distinction est là. Il y a une responsabilité particulière à la Faculté des sciences de l'éducation qui est pas la même. La sénatrice Cormier parlait de cours de chimie ou de mathématiques, je suis pas contre l'idée d'explorer ces questions-là, mais il y a quand même une responsabilité particulière dans cette faculté-là qui forme des enseignants qui eux reproduisent ce qu'ils ont acquis et le transmettent ensuite aux élèves qui nous arrivent à l'université. Donc il y a une dimension ici qui est pas si simple que ça, mais je suis entièrement d'accord pour dire que ça relève pas uniquement de la Faculté des sciences de l'éducation. Je serais pas contre du tout l'idée de former un comité pour étudier cette question-là et j'espère que si le comité est formé, qu'il y aura des gens du secteur langue qui seront appelés à y siéger. Merci.

Président d'assemblée : Merci M. Thibault. Mme Albert met un commentaire, oui le niveau de réussite du TCLF typiquement c'est le niveau de 8^{ième} année. Sénateur Ashrit.

Ashrit : Moi je parle ici comme quelqu'un qui n'est pas francophone, j'ai appris mon français ici à l'Université de Moncton donc moi j'ai un opinion un peu pour ajouter à ce débat. Premièrement, mon premier point c'est en terme d'exigences sur les étudiants dans les cours qu'on donne parce que ça me dérange tellement quand moi je dois corriger le français dans la thèse ou dans les corrections, etc., ça me dérange tellement et puis ce sont des erreurs très banales. Je pense que c'est le manque de sérieux, je pense, qu'on place sur comment on écrit et puis l'autre point que je voulais ajouter parce que moi j'étais éduqué en anglais puis ma langue maternelle est complètement différente donc je parle et j'écris quatre différentes langues. Moi je peux comparer ça avec le français ici. Il y a toujours une différence dans la manière dans laquelle on parle et puis la manière dans laquelle on écrit. Ce qu'on écrit c'est la langue standard donc il faut toujours faire cette distinction. Ça existe dans chaque langage. Donc je voulais juste ajouter qu'il faut faire comprendre qu'on est sérieux sur la manière dans laquelle on s'exprime, c'est ça que je voulais ajouter. Oui c'est vrai qu'on a besoin de vraiment regarder ça en profondeur. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Je vais prendre deux autres interventions. Premièrement, le sénateur Bourgoin puis ensuite Mme Jeanne d'Arc Gaudet.

Bourgoin : Merci monsieur le président. Je veux juste faire une petite remarque parce qu'on parle beaucoup des étudiants puis la manière qu'ils écrivent en français, mais je peux dire qu'il y a certains profs au niveau universitaire qui ont aussi des difficultés puis je pense qu'il va falloir montrer par l'exemple de ce niveau-là. Il va falloir s'assurer que nos professeurs écrivent correctement parce que pour l'étudiant qui voit un prof écrire des notes sur le tableau puis c'est bourré de fautes, ça lui donne pas un bon exemple puis il va se dire pourquoi moi je me forcerais si la personne qui est le professionnel devant moi le fait pas. Ça fait je pense qu'il va falloir avoir un regard sur toutes les sphères à ce niveau-là si on épuise vraiment la question.

Président d'assemblée : Merci. Mme Gaudet.

Gaudet : Merci monsieur le président. Je reviendrai pas sur tout ce qui a été dit, c'est un débat extrêmement important. Vous savez dans la communauté ça se discute aussi partout. Dans notre association aussi. Il y a une préoccupation majeure, il y a beaucoup de gens qui observent aussi que la qualité du français diminue. Cette question-là n'est pas nouvelle non plus. Je veux dire moi j'ai passé plus de 30 ans à l'université et je peux vous dire que la question est revenue à chaque fois, mais j'aimerais quand même dire une couple de choses. Faut pas se positionner non plus comme quoi les Acadiens qui vivent en milieux minoritaires ou dans des endroits anglos dominants qui ont pas la capacité d'apprendre le français et de transcender leur niveau de langue. Oui, je connais toutes les études sur l'insécurité linguistique, j'ai moi-même fait de la recherche sur cette question-là et puis je crois qu'il s'agit effectivement comme la sénatrice Cormier l'a mentionné, d'un enjeu qui je pense est systémique et dont tout le monde doit se préoccuper et prendre une responsabilité. Ça veut dire ça pas seulement la Faculté des sciences de l'éducation, il faut absolument que ça devienne un enjeu au niveau de l'université et je suis tout à fait d'accord avec la proposition, ou je crois qu'il y en aura peut-être une, de la sénatrice Albert. Il faut créer un comité et il faut vider cette question-là une fois pour toutes pour qu'on puisse mettre un plan d'action en place pour s'assurer que nos Acadiens puissent sortir de la plus grande, comme vous dites, université de la langue française avec un niveau de langue. Moi je dis pas qu'il faut arriver à amener nos étudiants à un niveau de langue de français standard, mais on peut leur faire transcender des niveaux de langue. Ça s'apprend une langue. Je suis Acadienne, il y en a plusieurs autour de cette table ici, comment vous pensez qu'on a appris la langue, qu'on a appris à s'exprimer. Je suis née moi-même dans un milieu anglo dominant pratiquement dans le comté de Kent alors c'est par l'éducation et c'est par aussi les modèles qu'on a. Alors moi je dis c'est vrai qu'on dépasse comme monsieur le président l'a mentionné la question, mais je crois qu'elle est tellement complexe et elle est tellement importante aussi et je voudrais qu'on fasse quelque chose aujourd'hui, qu'on crée un comité et qu'on fasse quelque chose parce que la communauté est préoccupée également.

Président d'assemblée : Merci. Mme Carrier vous vouliez ajouter.

Carrier : Je voulais juste faire noter que le clavardage avait pas été utilisé pour s'exprimer juste pour faire une demande de parole. Je pense à un point d'ordre ici au Sénat académique qu'on devrait pas utiliser le clavardage. Je pense c'était quelque chose qui nous avait été dits dès le début quand qu'on a commencé donc je voulais juste faire cette remarque-là. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Mme Cormier, un mot de la fin par rapport à toute cette discussion.

Cormier : Le débat est fort pertinent et est important, mais moi je veux ramener à la proposition sur la table et juste rappeler que ce que l'on veut faire à la faculté c'est tout simplement ajuster notre règlement académique pour des exigences particulières pour donner un peu plus de souplesse à la faculté de changer. On a évalué qu'on voulait mettre le cours sur une session, je veux vous assurer avant le cours était sur deux sessions, mais il était quand même de 45 heures. On a pas réduit le nombre d'heures, on va le faire sur 45 heures sur une session au lieu de sur deux sessions. C'était vraiment un défi administratif très important de le faire sur deux sessions parce qu'il y avait des conflits horaires à la deuxième session et il fallait manuellement changer les étudiants de groupe et suivre les dossiers et on a deux différents professeurs qui donnent ce cours-là et c'était vraiment très difficile. Et aussi s'il y a un échec un cours sur une année, ça veut dire qu'ils peuvent pas le reprendre avant l'année suivante et s'ils ont trois essais à le faire, ils seraient amenés beaucoup plus tard dans leur baccalauréat avant de savoir s'ils peuvent faire leur stage ou non parce que ce cours-là est préalable à leur stage. Ça fait que c'est pour ces raisons-là, c'est pour cette lourdeur-là, mais surtout ces éléments-là ça créait chez nos étudiants un rapport très négatif avec la langue française qui est le contraire de ce que nous voulons faire. Voilà pourquoi nous apportons cette proposition-là au Sénat aujourd'hui. Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Merci. Suite à cette discussion-là, on va procéder au vote. Ce vote ici va se faire en ligne comme d'habitude donc voici la résolution puis vous recevrez, bien sûr, le lien pour le formulaire de vote. Mme Albert, vous avez une question? Le vote est débuté.

Albert : Est-ce que je pose ma question pareil, Jean-François?

Président d'assemblée : On est en période de vote tout de suite.

Albert : D'accord.

Président d'assemblée : Je pense que le vote a été lancé. Le vote est fini. Donc 34 oui et un non donc adopté. Mme Albert, vous aviez une question?

Albert : J'avais une question et j'ai une proposition. Ma question était avant le vote, mais c'est pas grave. C'est que je trouvais juste qu'étant donné qu'il y a deux changements majeurs de la proposition, la proposition elle est très vague puis elle réfère à quelque chose qui n'est pas dans la proposition, je me demandais si c'était habituel on aurait peut-être pu dire des changements qui va dans le sens de passer de 8 à 5 tâches et d'un cours qui passe de deux semestres à un semestre juste parce que sinon, la proposition elle réfère à des documents qui sont pas intégrés à la proposition, mais sûrement que ça va suivre dans les documents. C'est juste que ça m'apparaît un peu flou, mais c'est peut-être une pratique aussi. Moi je serais peut-être prête à faire une proposition par exemple si c'est possible à ce moment ici concernant la création d'un comité ad hoc sur la qualité de la langue française.

Président d'assemblée : Pour une précision, je vais céder la parole à Mme Castonguay à cet égard avant de procéder à une proposition.

Albert : Merci.

Secrétaire générale : Peut-être que tu peux m'éclaircir, mais quand on crée un comité ad hoc du Sénat académique, il y a une politique qui a été mise en place. Je l'ai pas sous la main présentement, mais essentiellement, le mandat doit être défini et puis les membres doivent être choisis en tenant compte de leur représentativité des trois campus, homme-femme, etc., alors tout ça dans la composition. J'y vais de mémoire, mais aussi ça toujours été apprécié d'avoir une date pour la remise du rapport. Ça c'est les éléments qui sont au centre de la procédure, mais je l'ai pas devant moi donc je m'excuse.

Albert : Mon intention c'est peut-être qu'on règle l'idée de la création d'un comité ad hoc puis qu'on se penche après ça peut-être plus sur le comment. Lynne ça vous permet d'aller revoir un peu les balises d'un comité ad hoc parce que je pense que si on va le faire c'est bien de bien le faire puis je pense pas que c'est l'affaire de quelques mois qui va faire une grande différence dans ce dossier-là. Moi je pense que c'est mieux de le faire bien puis de le faire en respectant nos balises que de le faire. Mon intention c'était pas qu'on sorte d'ici avec la création, la proposition puis le membership, mais qu'on accepte ce principe-là puis qu'on mette en place la manière d'y arriver pour la composition puis la durée du mandat, etc. J'en fais la proposition.

Président d'assemblée : Qu'est-ce que tu proposes tout de suite?

Albert : La création d'un comité ad hoc sur la qualité de la langue française. Je suis pas sûre que je le nomme bien, je suis pas sûre que c'est le bon nom, mais en tout cas, l'esprit c'est que le Sénat académique crée un comité ad hoc sur la qualité de la langue française pour se pencher justement sur les questions plus fondamentales.

Président d'assemblée : Je sais qu'il y a des demandes d'intervention, mais tout de suite on a une proposition. Je vois qu'il y a un appuieur, Mathieu Lang appuie. On va continuer les interventions, mais là on intervient autour de cette question ici. M. Dako.

Dako : Merci monsieur le président. En fait ce que je voulais apporter c'est par rapport à ce que la secrétaire générale, Mme Castonguay, vient de mentionner. C'est vrai qu'habituellement ça vient toujours avec des éléments à l'appui, mais moi je suggère que le principe de la création soit adopté maintenant et qu'on vienne au prochain Sénat avec les balises comme ça se fait habituellement. Moi je crois que ça serait la meilleure façon de fonctionner.

Président d'assemblée : Merci. Mme Surette.

Surette : Merci monsieur le président. La question que je me pose c'est quel est le rôle du Conseil de la langue française dans tout ce débat-là et je me demande si on pourrait pas demander au Conseil de la langue française de se prononcer sur la formation d'un comité ad hoc puis de préparer un mandat puis ça pourrait être voté au prochain Sénat académique. Comme ça on aurait vraiment le mandat, la composition puis aussi de savoir qu'il y a pas de redondance avec ce que le Conseil de la langue française fait déjà. Donc moi ce serait ma position par rapport à ça.

Président d'assemblée : Merci. M. Thibault.

Thibault : Oui, je suis d'accord avec la formation d'un comité, je l'ai déjà dit tout à l'heure. Ceci dit, j'aimerais ça avoir avant de former ce comité-là, un mandat très clair, très précis et pouvoir en discuter d'une part et de l'autre part j'insisterais sur le fait d'ajouter les membres non-sénateurs ou sénatrices à ce comité-là. Il y a de l'expertise entre autres à la Faculté de arts et des sciences sociales, mais un peu partout qui sont pas nécessairement membres du Sénat et ça serait important d'avoir cette expertise-là autour de la table. Merci.

Président d'assemblée : Merci. M. Mbarga.

Mbarga : Merci monsieur le président. Pour tenter de donner quelques éléments sur le rôle que pourrait jouer le Conseil de la langue française par rapport à ce comité, il faut d'abord dire que le conseil nous l'appuyons, nous appuyons la création de ce comité et nous l'appuyons d'autant plus que le mandat et les ressources du Conseil de la langue française n'auraient pas permis qu'on réalise ce travail de manière intégrale et de manière remarquable. Donc ce qui pourrait manquer au Conseil de la langue française au-delà du mandat ce sont essentiellement les ressources, quelles soient humaines ou logistiques ou d'autres. Si le comité est créé, et j'appuie de ce point de vue-là le point de vue de M. Thibault, si le comité est créé, j'imagine qu'il intégrera des personnes qui sont en-dehors du Sénat académique, mais qui sont des experts parce que quand je parle de ressources au Conseil de la langue française, le conseil essentiellement est constitué de personnes qui aiment la langue qui ne sont pas nécessairement des experts de la langue et qui ne sont même pas nécessairement non plus des enseignants de la langue comme le seraient ceux de science de l'éducation. Donc ce qui manquerait au Conseil de la langue française ce sont les ressources humaines, les ressources des experts et les ressources logistiques et l'appui sur le mandat, mais le conseil est disposé à participer, à appuyer ou même à prendre l'organisation de ce type de comité. Merci monsieur le président.

Président d'assemblée : Merci. M. Clarisse.

Clarisse : Je pense que M. Roy avait demandé la parole avant moi.

Président d'assemblée : Je le vois pas.

Clarisse : Dans le ____ de dialogue, il avait demandé la parole.

VRER : J'avais mis l'étoile, monsieur le président. Finalement, je pense que l'intervention que je voulais faire je pense que les collègues ont exprimé mon point de vue. Je suis certainement pas contre la formation d'un tel comité, j'aimerais juste qu'on ait un mandat clair et qu'on suive un peu ce que la secrétaire générale avait proposé. Je veux juste m'assurer qu'on fasse les choses comme y faut, c'est tout. J'aimerais bien qu'on ait cette question-là au prochain Sénat avec une proposition en bonne et due forme, un mandat bien défini et qu'on procède de cette façon-là.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Landry.

Clarisse : Mon tour vient d'être passé.

Président d'assemblée : Excuse-moi. Sénateur Clarisse, ensuite sénatrice Landry, ensuite sénateur Lang. Je suis en train de regarder entre les étoiles et les mains levées. En principe, on est censé de passer à travers les étoiles, je regarde deux écrans. Si je me trompe pas c'était ça la consigne, dans le fil de conversation avec les étoiles, mais là je regarde deux écrans donc j'ai des mains et des étoiles. Peut-être qu'on procèdera avec autre chose la prochaine fois.

Clarisse : Merci M. Richard, vous vous en sortez très bien, je crois. La question que je me pose est-ce que c'est un comité du Sénat qu'il nous faut ou un comité qui rapporte au Sénat parce que si c'est un comité du Sénat, on va s'enfermer avec un nombre restreint d'expertise ici et avec des ____ beaucoup plus limitants alors que si on ouvrait le comité, on pourrait avoir des représentations par faculté avec des experts, avec des gens en-dehors de l'université et là, on aurait peut-être une mission qui serait plus large. J'ai pas la réponse pour ça, mais c'est pour amener le point de réflexion pour le prochain Sénat pour qu'on arrive avec la meilleure solution. Oui, la réflexion sur la qualité de la langue, sur la diversité de la langue, tout ça doit être intégré. Sur la formation de nos enseignants c'est un point qui est important aussi, mais sur la formation de tous nos étudiants à ce niveau-là c'est la vision que j'ai ici, mais ce n'est pas encore clair dans ma tête, mais j'aimerais bien qu'on puisse élargir vraiment de manière très large quitte à ne pas forcément faire ça à un comité ad hoc du Sénat, mais un comité plus large. Ça serait ma question et peut-être que la secrétaire me dira si c'est possible ou non.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Landry.

Landry : J'abonderais dans le même sens que le sénateur Clarisse, mais ce que je voulais amener à la discussion c'est l'importance de la consultation, c'est-à-dire que peu importe la forme du comité, il va y avoir un nombre restreint de personnes qui ont une certaine expertise, mais je pense qu'une consultation bien menée, bien faite et très large va être très très très importante comme processus pour faire un travail de qualité.

Président d'assemblée : Merci. Sénateur Lang.

Lang : Mon intervention fait le lien avec la prise de position du sénateur Mbarga concernant le rôle du Conseil de la langue française. Je me disais que peut-être qu'on devrait laisser la position telle quelle parce que le comité qui sera créé pourrait aussi évaluer le rôle du Conseil de la langue française donc faudrait que ça soit un comité qui soit à l'extérieur du Conseil de la langue française pour pouvoir voir si justement le conseil joue un rôle pertinent, suffisant avec des ressources suffisantes, etc. etc. Il y a eu deux ou trois prises de parole par la suite puis je me dis c'est presque de l'ampleur d'une commission d'enquête qu'on est en train de demander donc ça serait peut-être cela qu'on pourrait étudier, mais je pense que la proposition qui est sur la table peut-être qu'on pourrait modifier deux ou trois mots dans la proposition, j'ai pas d'idée vraiment, mais c'est peut-être plus pour le prochain Sénat académique un groupe de personnes propose la marche à suivre sur l'enquête ou l'étude. Donc dans ce sens-là, c'est peut-être ça l'esprit de la proposition et c'est là-dessus qu'on devrait voter. Après ça on aura une discussion au Sénat sur le résultat de ce mandat-là puis voir si c'est suffisant. Je pense que la proposition est correcte pour l'instant.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Albert.

Albert : Je vais devoir commencer par m'excuser, on participe à tellement de réunions en ligne que j'ai perdu un petit peu mon latin entre les manières de communiquer donc j'ai péché par le fait que j'ai écrit dans la colonne conversation et j'ai pas utilisé l'étoile alors je m'en excuse, je le ferai plus. La deuxième chose je veux simplement dire que l'esprit de la proposition c'est la création d'un comité ad hoc pour moi c'est institutionnel. Je voyais pas un comité ad hoc du Sénat nécessairement, mais je pense que le Sénat peut donner ce genre de mandat-là et donc si on acceptait cette idée-là, bien tout sera à faire d'ici le prochain Sénat pour passer le mandat, etc. Moi j'aime beaucoup l'idée aussi d'en faire un comité clairement qui ait au moins des linguistes sur le comité, c'est fondamental à mon avis, mais qui ait aussi peut-être des gens de la communauté. On peut peut-être penser à avoir deux personnes sinon si c'est pas des personnes de la communauté, on peut peut-être à l'instar de la suggestion de la sénatrice Landry tantôt, d'aller de l'avant avec l'idée que le comité ait un mandat de consulter aussi pour qu'on ratisse un peu plus large puis qu'on reste pas pris avec un peu nos repères à nous. Voilà, l'idée c'est vraiment la création d'un comité ad hoc institutionnel puis après ça, ça sera la question de se pencher sur le mandat, la composition puis les échéanciers. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions parce que nous avons une proposition sur la table par rapport à un principe puis j'ai l'impression que les gens veulent appuyer ce principe. On va passer au vote, mais ensuite il faut réfléchir à quelque sorte d'action qui sera portée d'ici au prochain Sénat et par qui pour étudier quoi que ça soit. Donc à ce point ici s'il y a pas d'autres interventions, on pourrait quand même prendre un vote sur cette proposition puis est-ce qu'on pourrait la relire?

Secrétaire générale : Ce que j'ai c'est Hélène Albert propose et appuyé par Mathieu Lang que le Sénat académique accepte le principe de mettre sur pied un comité ad hoc portant sur la qualité de la langue française. C'est ce que j'ai retenu.

Président d'assemblée : Est-ce qu'on veut préciser la qualité de la langue française, c'est général, est-ce qu'on veut parler de la qualité de la langue française au niveau de la formation universitaire? Est-ce qu'on veut préciser cet élément-là parce que ça reste très large. Je sais pas si on veut le laisser général, peut-être que je mélange quelque chose que je devrais pas, mais je pose cette question-là parce que ça m'a l'air quand même assez général. Est-ce qu'on veut le préciser davantage? On peut y penser. Je sais que M. Clarisse a signalé qu'il veut parler.

Clarisse : J'ai juste une question parce que si on forme ce comité de réflexion pour faire ça ici, il faut des personnes qui soient en charge de ça parce que sinon ça peut amener au mois d'août et on arrive au mois d'août avec la même question. Donc en tant que tel, moi j'aurais besoin qu'une ou deux personnes soient responsables de créer ce comité de réflexion et qu'on demande aussi que cette idée-là soit présentée au Sénat du mois d'août pour pas que l'idée demeure ____.

Président d'assemblée : C'est ça j'ai mentionné un peu tantôt, j'ai dit on a deux choses tout de suite, on parle d'une résolution qui est un principe, mais là ensuite faut réfléchir sur comment on veut faire avancer le dossier. Donc je pense qu'on devrait aborder cette résolution ici en premier puis ensuite avoir la discussion par rapport à la suite. M. Dako, est-ce que vous vouliez ajouter quelque chose?

Dako : Oui. C'était juste pour répondre à la question que tu as posé concernant l'aspect général ou l'aspect spécifique. Moi je pense qu'il faut laisser l'aspect général pour mieux cerner le dossier parce que si on le ferme trop, on risque de se priver d'autres solutions qui viendront de l'extérieur. Moi je crois qu'il faut laisser l'aspect général, mais encore une fois, c'est un gros problème de société et il faut pas l'appréhender avec une vitesse. Moi je pense qu'on a ce principe ici et je suis certain qu'au prochain Sénat, la discussion sera beaucoup plus formelle avec des orientations plus formelles. On a déjà commencé plus ou moins le débat ici, mais le débat devrait être donné plus tard. Je pense qu'en acceptant le principe et puis au prochain Sénat on va donner des orientations qu'il faudra avec les documents qui vont l'accompagner comme la secrétaire générale avait mentionné.

Président d'assemblée : Excellent, merci. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Peut-être qu'on pourrait donner le mandat de développer le mandat ou de voir à une certaine procédure à soit le recteur ou le vice-recteur avec M. Mbarga qui avait quelques personnes qui pourraient se mettre ensembles pour justement faire ce genre de travail-là. L'autre alternative c'est de remettre la question au BDS, au bureau de direction du Sénat. Des fois c'est une façon aussi de procéder, mais ce sont ces deux options-là que je vous propose.

Président d'assemblée : Peut-être pour la suite parce que là on a quand même une résolution. Si les gens sont prêts, on peut quand même voter sur la résolution, mais j'aimerais quand même qu'on la répète pour être certain que c'est clair.

Secrétaire générale : Que le Sénat académique accepte le principe de mettre sur pied un comité ad hoc portant sur la qualité de la langue française en milieu universitaire.

Président d'assemblée : C'est compris. Est-ce qu'on va procéder par main levée? Dans ce cas-ci on va procéder à main levée donc si vous êtes contre la proposition, tout simplement indiquer votre intention. M. Thibault, avant qu'on procède.

Thibault : Je suis pas sûr de l'expression « en milieu universitaire » dans la recommandation. J'aimerais mieux qu'on précise « à l'Université de Moncton ». On veut pas révolutionner la langue française ou l'enseignement de la langue française dans le monde ou dans le monde francophone.

Président d'assemblée : Pourquoi pas.

Thibault : Commençons par chez-nous.

Président d'assemblée : Commençons par chez-nous. Tout le monde est d'accord avec cette précision-là ou cette modification-là. On va procéder à main levée donc si vous êtes contre, tout simplement l'indiquer dans le fil de conversation. Si vous indiquez rien, on prend pour acquis que vous êtes pour. Je vois aucune réaction donc c'est adopté. Pour la suite, madame la secrétaire générale a quand même offert certaines pistes de direction si vous voulez pour assumer la suite à ce dossier. Mme Albert, est-ce que vous aviez la main levée?

Albert : J'ai levé l'étoile.

Président d'assemblée : On a pas parlé de ça encore. On a parlé d'une étoile et de lever la main, maintenant on va lever l'étoile.

Albert : Dans les propositions que la secrétaire générale a faites, il y en a une qui me plaît particulièrement, elle me déplaît parce que je sais que ça vient avec des responsabilités que les personnes ont déjà beaucoup,

mais j'aimais beaucoup l'idée que si le bureau du recteur donc le recteur, mais avec de l'aide, puis le président du Conseil de la langue française, M. Mbarga, pouvaient collaborer sur l'idée du mandat puis de l'échéancier de nos propositions de composition de ce comité-là, je pense que ça serait bien vu parce que étant donné justement le niveau d'importance de la question, ça prend des personnes qui sont à ce niveau-là pour réfléchir à comment ça peut prendre forme, à mon avis. Ça serait donc ma proposition à l'instar de la proposition que la secrétaire générale a donné. Elle peut pas le proposer, moi j'aimerais bien qu'on aille dans ce sens-là.

Président d'assemblée : Qu'est-ce que tu proposes? Est-ce qu'on peut avoir une proposition plus formelle?

Albert : Est-ce que je peux dire le cabinet du recteur pour pas le mettre au niveau du recteur. Je veux pas le dumper dans la cour du recteur, mais peut-être que le bureau du recteur et le président du Conseil de la langue française travaillent à l'élaboration du mandat de la composition et de l'échéancier de la composition du comité ad hoc.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y a quelqu'un qui appuie cette proposition? Appuyé par M. Dako. M. Mbarga.

Mbarga : Oui, je voulais faire la proposition que Mme Albert vient de faire. Je suis prêt à l'appuyer, mais je confirme que je suis disponible.

Président d'assemblée : Okay, excellent, c'est une bonne nouvelle. Une chance! Est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires par rapport à cette proposition?

Recteur et vice-chancelier : Je pense que notre président a subi une commotion cérébrale, c'est pour ça qu'il voit tant d'étoiles. Non, j'apprécie grandement le débat qu'on a sur une question fort importante pour l'université. Je pense c'est un peu notre devoir à l'Université de Moncton de prendre le leadership en ce qui concerne le développement des compétences langagières chez les étudiants universitaires. On le dit souvent, puis Marianne l'a mentionné, malgré qu'il y a d'autres universités qui participent à la formation du français au Nouveau-Brunswick, on assume quand même un pourcentage important de l'enseignement du français ou de la formation des enseignants qui enseignent le français au Nouveau-Brunswick qui est peut-être de l'ordre de 80-85 %. Donc on a une partie qui est souvent de la solution pour améliorer la qualité du français. Je suis tout à fait d'accord avec vous que c'est pas juste une responsabilité qui devrait reposer sur les épaules de la Faculté de l'éducation, c'est une responsabilité qui devrait reposer sur l'ensemble des professeurs. Et je suis tout à fait d'accord aussi avec l'observation qui a été faite par le collègue étudiant à savoir de s'assurer d'une qualité du français à la fois au sein du corps professoral. Je pense que ça c'est un élément important. Moi ça va me faire plaisir de prendre le leadership, je pense que c'est un dossier qui se doit de relever du rectorat et aussi l'équipe de direction, mais aussi des collègues et professeurs qui ont vraiment l'expertise pour contribuer à trouver des stratégies pour mettre en place des actions concrètes pour améliorer la qualité des compétences. Je préfère la compétence langagière en référence à ce qui a été mentionné par rapport à la langue acadienne et le français standard donc je pense qu'on se doit à la fois d'être respectueux des langues parlées. Alors ça me fait plaisir de prendre ce leadership qui s'inscrit très bien aussi dans la stratégie qui sera mise en place au cours des prochaines années, mais comme c'est un dossier important, je pense qu'on se doit de l'adresser et de le mettre en place le plus rapidement possible. Donc ça va me faire plaisir de collaborer avec M. Gervais Mbarga puis l'équipe qui se joint au besoin des experts pour élaborer le mandat.

Président d'assemblée : Merci. Le doyen Ashrit pose la question s'il y a lieu d'impliquer les gens du Ministère de l'Éducation sur le comité, peut-être que oui. C'est des choses qui pourraient être discutées pour voir un peu la composition du comité étant donné qu'on parle aussi de la représentation de la communauté et peut-être des acteurs importants dans le dossier. Sénateur Lang.

Lang : Merci monsieur le président. Avec le recteur et le sénateur Mbarga, je me demande si ça serait pas approprié qu'on ajoute une position d'une représentation étudiante. J'ai trouvé les propos du sénateur Bourgoin très appropriés tantôt puis c'est une perspective qui serait intéressante à avoir pour élaborer un mandat.

Président d'assemblée : Les gens sont en accord?

Albert : Je n'ai pas d'objection à ce qu'on l'ajoute à la proposition initiale à l'amiable pour éviter des délais de procédure.

Président d'assemblée : Excellent. Donc on aura le cabinet du recteur, la présidence du Conseil de la langue française et une représentation étudiante. Mme Cormier.

Cormier, M. : Je suggérerais aussi une représentation de la Faculté des sciences de l'éducation.

Président d'assemblée : Est-ce que les gens sont en accord avec ça? Est-ce comme point de départ on élargit trop parce qu'on veut établir un mandat, mais allez-y, Mme Albert.

Albert : Je veux pas dire oui ou non, je veux juste dire que l'idée à ce point-ci c'est d'avoir un comité qui soit le plus fonctionnel possible et qui pourra d'ici au mois d'août se pencher sur la question d'un mandat. Si on met beaucoup de monde, ça ajoute au défi le temps de rencontre, y'aura la période de, en tout cas je veux m'assurer que, parce que l'idée c'est pas la création du comité ad hoc, c'est vraiment la création du mandat. Sous toutes réserves, mon intention c'était quelque chose de peut-être un peu plus petit pour que ça soit un peu plus faisable. Voilà.

Président d'assemblée : Oui, parce qu'il faut préciser qu'on est pas en train de créer le comité ad hoc à ce point ici. C'est plus un comité qui va se pencher sur le mandat comme tel et les détails autour du mandat. M. Dako puis ensuite M. Thibault. M. Dako, on s'entend pas très bien avec vous présentement.

Dako : Oui, merci. Je pense que, enfin je remercie à peu près tout le monde, mais on est en train de créer déjà le comité. En fait le principe qu'on a voulu faire là, on a donné la direction au bureau du recteur et le Conseil de la langue française. Ils vont nous revenir avec les éléments de la formation du comité et puis au prochain Sénat, il va y avoir certainement des ajouts de proposition qui ont manqué. On est en train de faire le débat déjà, je pense qu'on est juste en train de perdre du temps ici pour rien. Le principe est déjà acquis entre le bureau du recteur et puis le Conseil de la langue française et à partir de là, ce qu'ils vont nous amener si on veut ajouter d'autres personnes, on les ajoutera, mais moi je pense qu'on est peut-être en train de tourner en rond ici. C'est pas vraiment le lieu de commencer à former le comité, vraiment. Le principe est déjà acquis, moi je pense que c'est là qu'il faut plutôt aller.

Président d'assemblée : Merci. M. Thibault.

Thibault : Je suis d'accord avec la sénatrice Albert et avec le sénateur Dako. J'ajoute que si la Faculté des sciences de l'éducation et la sénatrice Cormier sont ajoutés à ce comité-là, bien j'aimerais ça être moi-même au comité aussi, mais je pense qu'on met la charrue avant les bœufs comme on dit au Québec.

Président d'assemblée : Merci. M. Clarisse.

Clarisse : J'abonde dans ce sens-là et je dirais que je suppose que notre recteur et que le président du Conseil de la langue française ne vont pas manquer de consulter des personnes clés ici et ces consultations à ce stade pour définir le mandat m'apparaissent suffisantes. Ensuite on aura le débat de fond en comble. Oui la Faculté d'éducation, oui la Faculté des arts vont être impliqués dans ce mandat, oui j'espère que des représentants de la société civile le seront aussi. Là on pose la question à savoir quelle est la composition qu'on voudrait ici et je pense que de garder un petit groupe ça sera suffisant et oui je suppose que ce petit groupe décisionnel va consulter des personnes clés parce que là on a pas forcément toutes les réponses le lendemain. C'est ça mon point ici.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions ou interventions par rapport à la proposition? Est-ce qu'on pourrait la relire?

Secrétaire générale : Alors proposé par Hélène Albert et appuyé par Étienne Dako, que le bureau du recteur, le président du Conseil de la langue française et une représentation étudiante travaillent sur un mandat et échéancier du comité ad hoc.

Albert : Mandat, échéancier, composition ça vas-tu dans le mandat ou ajouter composition?

Secrétaire générale : On peut ajouter composition.

Albert : Oui c'était vraiment l'intention si je l'ai pas nommée.

Président d'assemblée : Donc proposé par Mme Albert. La proposition était proposée par qui?

Secrétaire générale : Hélène Albert appuyé par Étienne Dako.

Président d'assemblée : Donc on va encore procéder à main levée. Si vous êtes contre la proposition, tout simplement l'indiquer dans le fil de conversation. Sinon, on prend pour acquis que vous êtes pour. Je vois aucune activité donc c'est adopté. Il est 9 h 45. Avant de peut-être procéder au prochain dossier, on peut peut-être prendre la pause à ce moment ici. C'est une pause prévue de dix minutes. Donc 9 h 45, on revient à 9 h 55.

PAUSE

8.2 Résolutions transmises pour information

Président d'assemblée : On est de retour. On va procéder au point 8.2, résolutions transmises pour information. Je cède la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

VRER : Merci monsieur le président. Donc comme d'habitude, vous avez entre vos mains les résolutions qui ont été adoptées au Comité des programmes qui relèvent de la compétence du Comité des programmes. Ils sont dans le rapport pour information.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y aurait des questions ou commentaires par rapport à certaines de ces résolutions? Sinon, merci beaucoup.

9. Rapport du Comité conjoint de la planification académique

Président d'assemblée : Le point 9, rapport du Comité conjoint de la planification, un point d'information. M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. On a eu une rencontre il y a quelques semaines. Il y a un certain nombre de dossiers qui ont été étudiés. Il n'y a pas de résolutions qui sont apportées ici aujourd'hui. J'aimerais quand même vous dire de vous préparer pour le Sénat du mois d'août, on aura quand même plusieurs évaluations de programmes qui seront apportées au Sénat à la réunion du mois d'août.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y aurait des questions par rapport au rapport du Comité conjoint de la planification?

Albert : Je m'excuse, moi j'avais une question. Je suis désolée parce que mon dillitrust s'est fermé puis j'avais pas accès à mon dossier. Si vous me donnez une petite seconde, je vais aller retrouver le document. Dillitrust me joue des tours depuis hier. Ma question porte sur le dossier puis je sais pas l'ampleur de la recommandation du Comité conjoint par rapport à la création d'un profil spécialisation nutrition sans internat. Est-ce que c'est celui-là dont on parle, Jean-François?

Président d'assemblée : Oui.

Albert : Je voulais m'assurer que j'étais dans le bon document, je m'excuse, il a juste fermé. Est-ce que la recommandation du comité, si je comprends bien, fait en sorte que ce programme-là n'ira pas plus loin?

VRER : Je peux peut-être répondre, monsieur le président. Essentiellement, le Comité des programmes avait recommandé au CCJ l'adoption du programme. Le Comité conjoint avait un certain nombre d'inquiétudes et de questionnements. L'unité a été saisi de ces questions-là, ces interrogations-là puis l'unité pourra répondre aux questions qui ont été formulées par le Comité conjoint de la planification. Donc normalement si elle était adoptée au CCJ, elle était acheminée au Sénat académique puis ensuite au Conseil des gouverneurs. Ça arrive à l'occasion que le CCJ renvoie un projet à l'unité de nouveau pour des questions, des clarifications et ainsi de suite. Donc vous avez les éléments qui ont été soulevés dans le compte-rendu.

Albert : Est-ce que je comprends bien que ça va revenir au Sénat académique cette question-là plus tard ou c'est la dernière fois qu'on en parle?

VRER : Bien ça va dépendre de la réaction de l'unité. L'unité va apporter des changements et des précisions.

Albert : Parfait. J'avais des commentaires, mais comme c'est pas le temps de les faire maintenant, on va attendre que ça revienne.

VRER : C'est ça, le dossier n'est pas à l'étude au Sénat encore, non.

Albert : Très bien, merci.

Président d'assemblée : M. Dako.

Dako : Merci. Je remercie la sénatrice Hélène parce que c'était à peu près mon point et entre-temps pendant la pause, la responsable de sécurité est venue pour visiter le lab donc ça m'a pris un peu plus de temps de revenir. Oui, quand j'ai vu ce document, j'étais un peu surpris de la décision que le CCJ a pris vu que le Comité des programmes l'avait acceptée. Il y a eu des va-et-vient. Honnêtement, je ne saisis pas vraiment parce que ce programme-là autrefois pour la genèse desservait deux populations, c'est-à-dire les gens qui s'inscrivaient à ce programme-là pouvaient aller jusqu'à l'internet et devenir diététistes et certains qui voulaient pas devenir diététistes finissaient le bacc et ils avaient une formation en nutrition, mais ils étaient pas des diététistes et c'était bien pour eux comme ça et c'est ce qu'ils voulaient. Ensuite certains d'entre eux pouvaient faire la maîtrise et quand les exigences de diététistes se sont accentuées, nous on a pensé qu'il fallait créer une orientation dans ce sens-là et on a contingenté le programme. Malheureusement, ce qu'on a manqué c'est qu'on a oublié une clientèle, c'est-à-dire les étudiants internationaux. C'est eux pour lequel la partie diététiste n'était pas nécessaire parce que dans le passé on a eu suffisamment d'étudiants internationaux et dans ce contexte on s'est rendu compte qu'on manquait ce groupe-là et après discussion, on a décidé de donner la chance à ceux qui veulent faire juste une formation en nutrition d'avoir cette formation-là et de faire ce qu'ils veulent faire plus tard. Et là ce qu'on nous envoie, et c'est là que je saisisais pas les

expressions qui sont dans le document au point 6, on nous dit offrir une formation universitaire en tant que voie de sortie n'est pas _____. Moi je trouve que c'est un peu fort de le mentionner de cette façon-là tant bien même qu'on a formé énormément de personnes dans ce sens-là. On a le droit peut-être de constater l'erreur qu'on a commise en voulant simplement orienter et en faisant la spécification pour aller jusqu'au diététiste, on a mis une balise. Il doit y avoir une moyenne de 2 points supérieure ou égale à 2.5. Des fois on a des dossiers de 1^{ère} année où ils sont 30 et 40, mais plus de la moitié n'avaient pas fait cette moyenne donc on pouvait pas les prendre, c'était l'exigence. Ça fait que y'a un groupe d'étudiants qu'on était obligé d'éliminer ce qui n'est pas correct plus ou moins parce que certains veulent avoir seulement une formation en nutrition. Alors moi j'estime que c'est une chance qu'on a ici d'augmenter le nombre d'étudiants, non seulement ça, mais de donner aussi la chance à ceux qui viennent de l'extérieur d'appliquer à cette formation-là. Alors je saisis pas vraiment pourquoi le Comité conjoint refuse donc la création de cette spécialisation. Honnêtement, ça m'inquiète.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres interventions par rapport à ce dossier ou d'autres dossiers du rapport du Comité conjoint? Sinon, je vous remercie.

Ungureanu : J'avais une petite question. Je me demandais s'il y avait pas manière aussi d'avoir des diplômes en nutrition, des programmes courts de deux ans dans les spécialités différentes, ça pourrait aussi beaucoup augmenter des inscriptions et surtout parmi les étudiants internationaux. Merci.

10. Nominations

10.1 Comité des programmes du Sénat académique (F. Bourgoïn et P. Rioux)

10.2 Comité d'appel du Sénat académique

10.2.1 Étudiant (N. M. Bah)

10.3 Comité d'attestation des études

10.3.1 Étudiants (N. M. Bah et M. Roy)

10.3.2 Étudiants suppléants (F. Bourgoïn et P. Rioux)

10.4 Comité de sélection des grades honorifiques (P. Rioux)

10.5 Comité conjoint de la planification (F. Bourgoïn)

Président d'assemblée : Sinon, on va procéder au point 10, nominations. Dans les points 10.1 jusqu'à 10.5, ce sont tous des postes, si vous voulez, étudiants, des étudiants qui terminent leur mandat et on a besoin de représentation étudiante dans chacun de ces postes-là. Je vais céder la parole à un représentant étudiant en ce qui a trait aux nominations. Je sais pas qui va prendre la parole.

Rioux : Oui, je peux y aller.

Président d'assemblée : Donc c'est Mme Rioux.

Rioux : Je crois qu'il y avait un tableau qui nous a été montrés à l'écran. C'était les bonnes propositions donc pour le Comité des programmes y'avait le sénateur Bourgoïn et moi-même. Pour le Comité d'appel, y'avait la sénatrice de Shippagan donc Aminata. Sur le Comité d'attestation des études, Aminata et Maxime et moi et Francis comme suppléant. Au comité des grades honorifiques moi-même et le Comité conjoint de la planification ça serait Francis Bourgoïn donc moi je lance la proposition.

Président d'assemblée : Un appuieur?

?: Je vais appuyer, monsieur le président.

Secrétaire générale : Point d'ordre. Alors ici on a pas besoin d'appuieur, c'est proposé par Pascale Rioux et on peut demander trois fois s'il y a d'autres nominations.

Président d'assemblée : Okay, c'est beau, excellent. Excusez-moi. Est-ce qu'il y aurait d'autres nominations? Est-ce qu'il y aurait d'autres nominations? Est-ce qu'il y aurait d'autres nominations? J'en vois pas donc toutes les personnes nommées pour les différents postes sont élues par acclamation. Merci beaucoup.

11. Destruction du fichier Excel pour le vote

Président d'assemblée : Le point 11, destruction du fichier Excel pour le vote. J'aurais besoin d'une proposition pour la destruction, est-ce que quelqu'un veut proposer? M. Ashrit et un appuieur, M. Mbarga. Encore une fois on va procéder à main levée donc si vous êtes contre, tout simplement l'indiquer dans le fil de discussion. Je ne vois aucune réaction donc adopté. Merci beaucoup.

12. Rapport du recteur et vice-chancelier

12.1 La COVID-19

Président d'assemblée : Le point 12, rapport du recteur et vice-chancelier. Le point 12.1, la COVID-19. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Comme d'habitude, je vais vous faire un survol des quatre objectifs et puis je vais adresser la question de la COVID-19 dans l'un de ces objectifs-là. Concernant les rencontres avec les membres du corps professoral, j'ai tout près de 75 % et plus de rencontres que j'ai pu effectuer. Je vais les poursuivre jusqu'à la fin juin. Évidemment, on a un petit peu de retard du côté d'Edmundston en raison de la pandémie, mais il y a des visites qui sont prévues d'ici la fin juin à la fois sur le campus d'Edmundston puis de Shippagan. J'ai toujours des rencontres mensuelles avec la Fédération des étudiants et étudiantes du campus de Moncton de même que l'Association des étudiants internationaux. On a eu une rencontre avec les nouveaux exécutifs, les nouveaux membres qui ont été élus cette année. Y'avait pas vraiment de dossiers majeurs de ce côté-là lors de la dernière rencontre. Évidemment, j'ai participé aussi au colloque des jeunes chercheurs et chercheuses qui a été vraiment un succès cette année puis je voulais féliciter les organisatrices et les organisateurs de cet événement-là. Y'a eu également la clôture de la première cohorte du Centre de leadership Frank McKenna l'alumni. Vous savez qu'il y avait tout près de 24 étudiants qui ont suivi en parallèle à leur formation académique une formation en leadership à la fois sous forme de conférences et d'ateliers ce qui a fait en sorte qu'ils ont été exposés à des leaders dans différents domaines de la société et lors de la clôture, cinq des participants ont donné des commentaires très positifs de leur expérience dans le cadre de ce programme de formation. J'encourage les doyens et les doyennes de faire la promotion près de leurs étudiants puisque la sélection des candidats va se faire d'ici la fin mai pour la prochaine cohorte. Donc c'est une vingtaine d'étudiants qui reçoivent aussi une bourse de mille dollars pour participer à ce programme de leadership. Concernant la relation avec nos partenaires au niveau du gouvernement, j'ai eu l'opportunité d'avoir une présentation avec le premier ministre pour présenter l'Université de Moncton. L'objectif principal de cette rencontre-là était de récupérer les fonds en lien avec le programme des langues officielles en enseignement ce qui est un programme qui est une contribution de 2.5 millions du gouvernement provincial par année. Depuis deux ans, le gouvernement refusait de nous transférer ces fonds. Vous savez que ces fonds-là sont utilisés entre autres pour l'amélioration de la qualité de la langue et également du financement pour la recherche et du financement pour les langues secondes également. Donc c'est un financement qui est très important. Par contre, ils ont pas accepté encore le 2.5 millions pour l'an prochain, mais on va continuer nos discussions avec à la fois le ministre des études postsecondaires, Ministre Holder, en lien avec cette question-là. L'autre élément qu'on a fait c'est au niveau du gouvernement fédéral. Vous savez qu'il y a toujours la question du financement de la recherche qui est toujours plus difficile pour les francophones particulièrement au niveau des institutions de recherche en santé du Canada et suite à une rencontre avec la ministre de la santé, Patty Hadju, on vient d'apprendre qu'elle est intéressée, on met à disposition un concours spécial pour la recherche du côté en santé qui s'adresse au Comité des langues officielles en situation minoritaire d'un demi-million de dollars pour des bourses de 100 000 dollars pour des équipes de recherche à ce niveau-là. On a eu également une rencontre concernant le programme de médecine avec Vitalité et l'Université de Moncton évidemment puis l'Université de Sherbrooke. On va avoir un meilleur alignement au niveau des programmes de formation et également au niveau de la recherche qui se fait sur les deux campus ainsi qu'au sein du réseau Vitalité. On poursuit beaucoup nos discussions aussi concernant la création éventuelle d'un institut de recherche interdisciplinaire qui impliquerait à la fois non seulement les recherches fondamentales, mais les recherches en sciences humaines qui se font en santé ce qui permettrait aussi d'augmenter notre encadrement au niveau des études supérieures dans le Grand Moncton en intégrant à la fois l'Institut de recherche sur le cancer, le Centre de médecine de précision, Vitalité, de même que le Centre de formation médicale et évidemment, l'ensemble de nos chercheurs dans le domaine de la santé. On a eu également une rencontre intéressante avec l'ambassadrice de la France au Canada qui veut vraiment restimuler, dynamiser dès le postpandémie la mobilité étudiante dans les deux directions. Alors on travaille à essayer de mettre sur pied et à identifier des sources de financement pour je dirais estimer davantage nos étudiants à aller chercher une expérience internationale ce qui était relativement je dirais peut-être plus élevé historiquement sur le campus de l'Université de Moncton. On a vu une diminution de la mobilité internationale particulièrement par rapport à nos étudiants qui vont chercher des expériences. La France était à ce moment-là très privilégiée et je pense qu'on se doit de trouver du support également et également motiver davantage nos étudiants à aller étudier à l'étranger et ça pourrait également avoir un impact aussi sur la qualité de leur développement de compétences linguistiques. Alors on travaille à la fois avec le consulat de France ici et l'ambassade de France à Ottawa. Vous avez aussi noté qu'on a fait la signature de la déclaration d'engagement des Mi'kmaq et des Wolastoqiyik. Je pense qu'il faut être conscient que ce dossier-là ne s'arrête pas qu'à la signature, il y a des attentes qui ont été enchâssées dans une recommandation du Sénat qui vise à augmenter l'élément de partage d'éducation par rapport à la culture autochtone de même que d'augmenter le nombre d'étudiants autochtones dans nos différents programmes de même qu'au sein de la communauté universitaire, au niveau du corps professoral et autres. Également, j'ai partagé avec le vice-recteur aux études de même que la vice-rectrice associée de modifier le formulaire d'évaluation des programmes pour s'assurer que cette composante-là du volet autochtone soit évaluée dans les prochains cycles d'évaluation de nos programmes si on veut le stimuler puis aussi assumer notre responsabilité envers les peuples autochtones. On a également déposé différents projets au niveau du ministère postsecondaire suite à leur demande. Vous savez tous que le gouvernement a un objectif

d'augmentation à la fois de l'immigration francophone, mais aussi cherche à combler les besoins dans différents secteurs, entre autres l'enseignement et dans le domaine de la santé et dans le domaine du génie. Et donc on a déposé trois projets de bourses de recrutement international en science infirmière en collaboration avec le réseau Vitalité. Également, des bourses de recrutement et de rétention internationales pour diminuer la différence entre les frais internationaux et les frais des Canadiens dans des disciplines ciblées et également, une bourse de recrutement et de rétention dans le programme pont. C'est un programme qu'on aimerait pratiquement doubler au fil des ans donc augmenter le recrutement d'étudiants anglophones qui sont dans des programmes d'immersion et qui poursuivent leur formation en français à l'Université de Moncton. Et évidemment, d'autres projets qui sont en cours. Je rappelle aux collègues doyens et doyennes que ce programme-là est ouvert à l'ensemble des facultés puis on sollicite si vous avez des projets, on a mis en place un formulaire standard pour nous permettre de déposer des projets au niveau du ministère. Au niveau de la COVID, évidemment on avait eu la discussion concernant les cérémonies de collation des grades puis je crois que le projet se déroule comme prévu. Il y a une bonne collaboration à la fois et une participation des étudiants et étudiantes à l'organisation de ces cérémonies-là tout en respectant les consignes de Santé publique. On a annoncé un retour en présentiel en septembre 2021 dépendamment si toutes les conditions au niveau par exemple de la vaccination ou du taux de vaccination puis dépendamment du taux d'infection. L'équipe de la vice-rectrice associée travaille très fort avec le registraire et également les facultés pour établir les horaires qui doivent respecter les règles de Santé publique évidemment qui peuvent changer d'une journée à l'autre et d'une semaine à l'autre. Présentement, on travaille sur la règle du un mètre, mais ça pourrait être augmenté s'il y a des changements. Il y a donc des consignes éventuellement qui vont être mises de l'avant pour les étudiants. À titre d'exemple, d'assigner par exemple en présentiel des places pour chacun des étudiants pour faciliter évidemment si jamais il y a une éclosion, de faciliter le retraçage des étudiants plus facilement. Donc il va y avoir un certain nombre de consignes de cette nature-là puis il va y avoir un programme évidemment d'éducation de communication qui va être associé à ces consignes spécifiques-là. Il y a également toute la question de la réglementation canadienne présentement au niveau de l'entrée au Canada et aussi au niveau de l'entrée du Nouveau-Brunswick. On a vu des changements dans les dernières deux ou trois semaines qui peuvent devenir des barrières importantes à la fois financière, à la fois au niveau du transport pour nos étudiants internationaux donc on fait un monitoring assez serré de qu'est-ce qui se passe puis on tient des communications à la fois avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à travers nos associations d'Université Canada et de même que l'Association des universités de l'Atlantique. Évidemment, on est à deux ou trois mois de la rentrée scolaire, il y a bien des choses qui peuvent s'améliorer si on est positif par rapport à la COVID. On peut penser que les restrictions et les recommandations au niveau de l'isolement et des quarantaines peuvent être levées, mais on se doit d'avoir plusieurs scénarios de préparés puis c'est ce que nos équipes font depuis le début. Évidemment, on est en grande campagne de vaccination. Il y a plusieurs questions qui se posent par rapport à quelles seront les politiques ministérielles. On sait que c'est un droit individuel, c'est un choix individuel d'avoir ou pas le vaccin alors on est pas dans une philosophie, une approche d'obligation présentement même si on s'aperçoit que du côté américain que plusieurs universités émettent des obligations d'avoir le vaccin pour la rentrée scolaire. J'ai même vu ce matin une université qui offre mille dollars aux étudiants qui sont vaccinés. On voit toutes sortes de stratégies, mais en ce qui nous concerne l'approche est de respecter les consignes de Santé publique et également les droits des individus. Par contre, on est en train de planifier une campagne d'éducation pour démystifier certains mythes au niveau des vaccins ou des différents vaccins qu'ils sont en train de faire et donc on travaille avec des médecins experts dans le domaine de la santé qui vont développer des capsules d'information qui vont être diffusées sur différentes plateformes auprès à la fois des étudiants, mais également dans l'ensemble de la communauté universitaire. Évidemment, l'objectif c'est d'avoir un taux de vaccination suffisamment élevé au niveau de la communauté universitaire pour avoir le degré de protection qu'on peut espérer avec la vaccination. Enfin au niveau des associations et des collèges et universités francophones du Canada, vous avez peut-être vu l'annonce récemment qu'ils ont annoncé des états généraux sur l'éducation postsecondaire dans les communautés des langues officielles en situation minoritaire au Canada. Donc effectivement, on va participer à ces discussions-là. Il y a également des discussions qui se font au niveau fédéral par rapport au financement de 120 millions qui a été annoncé dans le budget fédéral pour les institutions postsecondaires en situation minoritaire. L'Université de Moncton on a été identifiée dans une des recommandations au niveau du comité ministériel donc on est également en train de mettre sur pied une petite équipe pour préparer et réfléchir à ce qu'on pourrait demander par rapport à quel type de financement qu'on pourrait demander puis qu'on a besoin pour assurer une vitalité financière puis un maximum de programmes pour l'Université de Moncton et ça, pas pour des périodes de cinq ans. Je pense qu'il faut voir beaucoup plus à long terme en terme de financement de base qui pourrait venir du gouvernement fédéral pour maintenir l'accès à la formation postsecondaire en français, mais surtout pour assurer la vitalité des communautés francophones en situation minoritaire et ça, dans toutes les sphères de la société. Dernier point au niveau budgétaire, on a pas eu une bonne nouvelle. On pensait que le gouvernement fédéral était pour émettre un budget pour mettre à niveau certaines infrastructures, en particulier les infrastructures technologiques pour nous permettre de faire à la fois des cours en présentiel et des cours en ligne. Ça pas été le cas. Le gouvernement fédéral sur des principes que les coûts de main-d'œuvre sont excessivement élevés ou en croissance au Canada et que c'était peut-être pas le bon moment pour investir dans ce secteur-là. Par contre, on a identifié un autre programme à l'intérieur du budget en lien avec le plan vert qui pourrait peut-être être exploité. Tout au moins, on va explorer des possibilités par rapport à la fois du côté de nos services qui ont une grande utilisation qui proviennent de la communauté, exemple, le centre sportif ou certaines de nos activités plutôt culturelles. Donc c'est quelque chose qu'on va explorer pour savoir si effectivement l'université on se qualifie pour ces programmes. Je

termine en vous remerciant à la fois les étudiants puis également le corps professoral de même que les membres qui assument des postes administratifs pour votre adaptation et évidemment la résilience que tous ont dû apporter au cours de cette année qui est vraiment exceptionnelle. Je pense que vous avez su démontrer de par votre leadership et aussi à travers les différentes discussions à travers les différents comités auquel les gens participent d'assurer une qualité d'enseignement et de formation auprès de nos étudiants malgré les circonstances et conditions très difficiles. Alors j'espère vraiment que les choses vont s'améliorer, il faut rester positif puis espérer qu'on aura un retour probablement progressif en septembre. On aura peut-être pas 100 % de nos cours en présentiel, mais on vise le maximum de cours par programme en présentiel et on peut peut-être penser à un retour à la normale en 2022 si tout va bien. Alors je suis disponible pour des questions ou commentaires.

Président d'assemblée : Merci beaucoup monsieur le recteur. Est-ce qu'il y aurait des questions ou des commentaires suite à ce rapport? Mme Rioux.

Rioux : La question que je reçois le plus souvent de la part des étudiants c'est à savoir quand est-ce qu'on va avoir des informations sur le format de nos cours. Il y a plusieurs étudiants qui proviennent de l'extérieur que leur crainte principale c'est de savoir est-ce que ça va être hybride, est-ce qu'il va falloir que je me prenne un appartement pour un cours en présentiel versus cinq à distance donc c'est plus au niveau de savoir quand est-ce qu'on va avoir de l'information au niveau de ____.

Recteur et vice-chancelier : Merci Pascale pour la discussion. Pour être plus précis, je vais demander à Elizabeth de vous répondre à ce niveau-là.

Dawes : Merci. Au niveau de l'horaire des cours, le registrariat a presque terminé d'entrer les informations dans le système. On s'attend à ce que tout soit prêt pour la semaine du 17 mai et on prévoit le 20 mai à avoir une séance par Teams où on invitera les étudiants. Ça va être une séance d'information et le même jour, il y aura une séance pour les professeurs pour donner le plus d'informations possibles concernant la livraison des programmes. C'est bien entendu qu'on a pas toute l'information parce que ça va encore évoluer pendant les prochains mois, mais au moins pour savoir quels programmes vont être offerts de quelle façon, tout ça ça va être annoncé dans cette semaine-là.

Rioux : Super, merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Est-ce qu'il y aurait d'autres questions pour le recteur? M. Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Je voulais d'abord remercier le recteur surtout en commençant par la dernière partie, il s'agit de féliciter l'effort que chacun d'entre nous a dû mettre pour livrer la marchandise. La situation n'était pas facile. Je crois que tout autant que nous sommes, nous en avons vraiment besoin parce qu'on a dû pédaler avec tous les moyens qu'on avait pour en arriver là et chacun a joué vraiment sa partition pour essayer de donner le maximum de nous-mêmes. Et ça je trouve que le fait de le mentionner, moi je crois que c'est essentiel. Merci infiniment pour ça. J'ai deux petites interventions ou trois peut-être sur les éléments sur lesquels j'aimerais revenir. J'apprécie énormément le programme pont. J'estime que c'est ce patrimoine-là qu'on a jamais exploité. On a des gens qui sont en transition, c'est-à-dire que leur première langue c'est l'anglais, mais ils ont quand même fait une formation en français qui pourrait leur donner une occasion de venir dans nos universités et ça, c'est si nous en avons discuté dans le passé. Je l'avais même proposé et on avait jamais mis l'accent là-dessus et j'estime que c'est vraiment une opportunité de le mentionner ici. Ce programme pont-là pourrait nous donner suffisamment d'étudiants. Déjà à l'Université de Winnipeg de Saint-Boniface ils le font. Des fois ils organisent même les étudiants de faire ce qu'ils appellent une semaine scientifique francophone, mais c'est des étudiants de pont qui viennent faire des présentations puis parmi eux ceux qui sont identifiés sont recrutés sur le campus. À l'époque c'était une très bonne chose en 1999. J'avais énormément apprécié cela parce que j'y avais participé et j'estimais que c'était une bonne façon d'intégrer ces étudiants-là. Moi je vous encourage vraiment de mettre suffisamment de point là-dessus, le programme pont est un élément très très important. Le deuxième élément sur lequel je voudrais revenir c'est le recrutement concernant les étudiants internationaux. Certains d'entre eux qui pourraient bénéficier d'une qualification comme étudiants internationaux. La dernière fois j'en avais fait mention également. Le Québec l'a fait pendant des années et ça super bien fonctionné. À Laval, on avait suffisamment d'étudiants internationaux qui venaient parce que la plupart bénéficiaient de cette bourse de recrutement même quand les données ont changé après, mais c'est pas grave. L'essentiel c'est qu'on avait pu recruter du monde qui rentraient sur le campus et qui profitaient de la formation. Je vous remercie également pour ce point que vous avez ajouté. Mon dernier point était par rapport à la vaccination. On avait entendu à un moment donné que sur le campus que les professionnels auraient éventuellement bénéficié de la vaccination. Je sais que la vaccination est totalement personnelle, les gens doivent l'accepter ou non, mais au moins l'offrir peut-être sur le campus pour ceux qui voudraient l'avoir parce que moi personnellement j'étais prêt à mettre les deux bras pour recevoir ma vaccination. Alors j'estimais que si l'occasion était donnée au personnel, bon évidemment pour les étudiants il faudra peut-être encore regarder l'âge puisque c'est pas encore de façon officielle, mais j'estimais que donner l'occasion au personnel de bénéficier de la vaccination surtout qu'on a une école science infirmière qui aurait pu être un atout pour nous, ça donnerait peut-être une idée aux étudiants pour dire écoutez voilà ce que ça représente votre école est quand même, c'est des gens qui donnent le service sur place sur le campus. Moi

j'aurais peut-être aimé que de ce côté-là vous investiguez un peu pour le personnel qui l'a pas encore eu, moi j'ai eu mon premier, mais je veux dire que ça serait peut-être bon qu'il y ait une bonne initiative de ce côté-là pour encourager le personnel, ceux qui veulent avoir la vaccination de l'avoir. C'est ça mes interventions, je crois que c'était essentiel.

Recteur et vice-chancelier : Merci Étienne. Je vais commencer par le dernier, la vaccination. On a fait une demande il y a de ça je dirais un mois et demi, dès que les vaccins ont été mis à la disposition des provinces, on a fait une demande au niveau de Santé publique et à date, on a pas eu une réponse positive. Je sais pas si Elizabeth il y a eu d'autres développements dans les dernières semaines par rapport à ça, mais on avait vraiment l'intention d'avoir une clinique de vaccination sur le campus. Je sais pas Elizabeth si t'as des points supplémentaires.

Dawes : Oui, les universités du Nouveau-Brunswick ont proposé d'avoir des cliniques de vaccination, c'était prévu, mais avec les changements concernant le vaccin Astra Zeneca, ça été mis de côté, mais c'est toujours sur la table et ça se peut que ça revienne, mais c'est entre les mains de la santé publique. L'université a répété plusieurs fois dans les rencontres au niveau provincial qu'on a à chaque semaine avec la santé publique, notre volonté de participer si jamais c'est possible.

Recteur et vice-chancelier : Merci Elizabeth. Concernant les bourses pour les étudiants internationaux, dans le cadre de ce projet-là également on a fait une demande tout au moins pour avoir du financement pour augmenter leurs compétences en langue seconde en anglais puisque c'est un des défis des étudiants internationaux quand vient le temps d'avoir des places de stage et également lorsqu'ils graduent d'avoir des emplois de qualité également. Donc ça fait partie de la demande qui a été déposée. Et ça, c'est suite aussi à la consultation qu'on avait eue avec les étudiants internationaux qui avaient soulevé ces problématiques-là. On est tout à fait d'accord avec toi, je pense que le doyen Thibault et le vice-doyen LeBlanc ont participé activement à cette demande-là puis notre objectif c'est vraiment d'en faire un programme fort au sein de l'université.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Surette.

Surette : Merci monsieur le président. Premièrement par rapport au vaccin, faut pas oublier qu'on a des espaces à moins 80 sur le campus si jamais on voudrait. On avait fait l'inventaire de ces espaces-là quand même assez tôt dans l'année donc juste réitérer que c'est disponible si jamais on pouvait faire une campagne de vaccination avec les vaccins Pfizer ou Moderna. Ma question ou mon commentaire c'est premièrement j'aimerais vous féliciter, monsieur le recteur, de rencontrer les personnes clés dans nos gouvernements pour avoir plus de fonds pour l'université puis en particulier, je suis très heureuse, je le savais déjà les fonds des ___ qui vont aller aux communautés minoritaires. La question que j'ai par rapport à ça c'est est-ce que vous savez si on vise des communautés minoritaires francophones ou est-ce qu'on vise aussi des communautés minoritaires anglophones au Québec qui sont dans des grandes universités qui sont largement financés par des ___ notamment. Donc j'aimerais juste savoir si ça c'est pris en compte au niveau de notre gouvernement et la façon de financer la recherche.

Recteur et vice-chancelier : Tu soulèves un des points clés. Lorsqu'on parle des communautés des langues officielles en situation minoritaire au Canada, on fait référence aux communautés francophones à l'extérieur du Québec et les communautés anglophones au Québec. J'ai toujours le même commentaire quand je suis autour de la table, surtout le fait que la communauté anglophone minoritaire au Québec est sous l'égide de l'Université McGill en grande partie et donc c'est comme double dipping qu'on pourrait dire, si je peux utiliser cette expression-là. Alors oui, on fait toujours mention de tenter de cibler davantage les communautés francophones à l'extérieur du Québec, mais il y a toujours une portion du financement qui peut aller évidemment à la communauté. Il faut penser que certaines régions au Québec, évidemment on parle pas du centre-ville de Montréal, mais on parle surtout des régions périphériques au Québec, les cantons de l'est par exemple où il y a des petites communautés anglophones qui ont des défis au même niveau que nos francophones dans certaines communautés d'avoir accès à des services en français ou à avoir accès à participer à des études dans leur langue. Mais oui, c'est un problème.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Albert.

Albert : Merci monsieur le président. Mes commentaires vont plus dans le sens, je dirais, de reconnaissance et je vais pas reconnaître tout l'ensemble, mais je reconnais l'ensemble des efforts que vous faites puis les objectifs sur lesquels vous travaillez et c'est vraiment apprécié. J'aurais un coup de cœur par rapport aux bourses pour financer les étudiants internationaux. Pour moi c'est vraiment vraiment important. Ça m'apparaît vu du point de vue du travail social une injustice même si on comprend l'arrière-plan des frais différents pour les gens d'ailleurs, mais pour moi, c'est une question d'accès puis de justice alors c'est vraiment vraiment intéressant. La deuxième chose le programme pont, je pense que vous avez raison de miser sur le fait qu'il y a là une clientèle étudiante qui est vraiment intéressante. Nous on a eu à travers les années des gens qui sont passés par le programme pont, ça été des étudiantes franchement j'allais presque dire exceptionnelles dans la mesure où très engagées et très fières aussi de cette langue seconde-là qu'elles apprennent à maîtriser de mieux en mieux, ça c'est la deuxième chose. Dans la même veine par contre ce que je pense qui

serait important puisqu'on parle de bourses dans les deux cas, ça serait aussi de penser la création de bourses plus importantes pour aussi le recrutement et la rétention des étudiants autochtones et ça pour moi, je pense qu'on a beaucoup à faire de ce côté-là. Je pense que j'ai pas besoin de vous en convaincre, mais je pense qu'on a peut-être intérêt à penser à ce terme-là aussi pour rendre l'accès plus possible et la facilité de faire des bourses et par des efforts de recrutement importants. Et la dernière chose que j'aimerais saluer aussi c'est vraiment l'idée que vous avez proposée justement dans le cas des évaluations de programmes qu'un objectif soit ajouté pour que les programmes expriment leur manière de rendre des contenus sur les enjeux autochtones et ça pour moi c'est intéressant parce que je me dis on est pas encore en train de prescrire des manières de faire, mais on est en train de demander aux gens comment ils font et ça, ça respecte en quelque part la liberté académique, mais en même temps ça met l'emphase sur l'objectif qui est on a une responsabilité d'assurer que nos programmes forment des personnes qui une fois diplômés auront ces connaissances-là. Alors merci beaucoup.

Recteur et vice-chancelier : Merci Hélène. Concernant les bourses pour les étudiants autochtones, on sait que la FÉECUM a mis en place du financement et puis l'université a contribué également pour le premier montant je pense global la FÉECUM et les partenaires, je pense, de 25 000 pour créer un fonds à la fois en fiducie. Alors on verra aussi en terme d'intérêt par rapport aux étudiants autochtones et ajuster au besoin le programme de bourse.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Levesque.

Levesque, M. : Merci à vous tous et merci monsieur le recteur. Ma question porte vraiment sur peut-être une opérationnalisation à l'automne compte tenu de ce que les étudiants et les étudiantes ont vécu et que nous aussi on a vécu dans la dernière année puis par rapport à l'automne prochain. Oui effectivement en présentiel il y a des cours qui vont aussi être à distance, mais est-ce que ce sera clairement expliqué et est-ce que tout le monde comprendra que quand on est en présentiel, on est en présentiel et que les étudiants pourront pas avoir les mêmes attentes de ce qu'ils ont pu avoir lorsqu'on était à distance, c'est-à-dire qu'on pouvait préparer du matériel additionnel, nos cours étaient enregistrés. Si on va en présentiel, on est en présentiel et si on est à distance, on est à distance. Alors moi c'est là que je me dis collectivement quel est l'effort du message qu'on va partager autant chez les étudiants que nous les professeurs. Est-ce qu'on est clair sur comment on va aborder ça. Et puis je voudrais qu'on comprenne tous et toutes comment on va le faire puis que tout le monde comprenne quelles peuvent être les attentes par rapport aux deux possibilités qu'il y a là. Je pense que c'est important du moins pour moi puis aussi, on est en mai donc s'il y a des attentes, qu'elles soient bien exprimées assez rapidement pour qu'on puisse préparer nos cours. Puis à l'égard de la présentation qu'il va y avoir en mai, je vous remercie parce que celle qu'on a eue plus tôt avait été très appréciée et je pense que c'est très important de pouvoir être avisé de ce qu'il y a, mais on a une réalité. On est soit à distance ou soit en présentiel et les deux sont deux différentes approches.

Recteur et vice-chancelier : Je crois que je vais laisser Elizabeth le soin de répondre à cette question-là, mais je voulais juste dire que cette stratégie-là est à la fois une responsabilité facultaire, départementale et universitaire évidemment, mais je vais laisser Elizabeth définir un peu le plan.

Dawes : Alors pour les cours à l'automne, il faut garder en tête qu'il y a la possibilité en tout temps de changement de phase et ça peut affecter la livraison. On a la possibilité que certains étudiants soient obligés de s'isoler pendant une certaine période ou que le professeur ou la professeure soit obligé de s'isoler. Donc on va avoir des situations où tout le monde doit penser à avoir une approche sélective, avoir une certaine souplesse parce qu'on va faire face à ce genre de situation qui peut arriver tout au long de l'année. On peut voir l'exemple à Edmundston où on avait prévu des cours en présentiel, mais il y avait une période assez importante où les cours étaient affectés pendant la phase rouge ou la phase de confinement. C'est pas net et clair que tout va être à distance ou tout va être en présentiel, on peut avoir des situations où on doit accommoder soit le professeur, soit l'étudiant et les deux pourraient être affectés et on peut avoir l'école qui est fermée et la professeure est affectée par la situation des enfants. Donc on va vivre une période comme ça, mais avec l'amélioration de la vaccination, on s'attend à ce que ça soit moins le cas, mais c'est quand même des possibilités à garder en tête.

?: Si vous me permettez une question, est-ce que vous avez indiqué, Mme Dawes, que les étudiants auront peut-être à s'isoler ou les professeurs auront peut-être à s'isoler, mais si on est en présentiel et un étudiant doit s'isoler, comment on va répondre à ces besoins-là?

Dawes : Alors ça c'est une question d'accommodement d'absence. On fait face constamment à ce genre de question en temps normal et pendant la pandémie, mais on va l'aborder à la RVD. On va sortir des informations dans les prochaines semaines, mais jusqu'à date, on a travaillé plutôt du côté de la logistique pour planifier l'horaire des cours et toutes les questions reliées au trame et à la capacité, mais la prochaine étape va être de travailler plus sur les consignes et plus on va être près de la rentrée, plus on va avoir d'informations sur ces mesures. Parce que pour la rentrée, on a la question de la vaccination, on a les plans opérationnels, on a des mesures sanitaires qui vont être en place et tous ces éléments contribuent à créer un milieu sécuritaire et on va avoir des visites de la santé publique pour approuver nos plans, mais tout ceci

s'inscrit dans une sorte de planification et ça va être justement la prochaine étape à aborder dans nos discussions.

Président d'assemblée : Merci. Sénateur Coulibaly.

Coulibaly : Merci monsieur le recteur pour votre présentation. Deux petites questions, la première concerne est-ce qu'on compte faire un genre de bilan de l'utilisation des cours à distance à la fois pour le corps enseignant et les étudiants? Un genre de sondage d'opinion afin de pouvoir avoir un résultat après, ça va nous permettre de pouvoir peut-être nous améliorer de chaque côté et aussi au niveau de l'université de voir un peu comment ça peut impacter à la fois sur le personnel et aussi au niveau des enseignants et sur la rétention des étudiants. Les additions et puis rétention des étudiants. Ça c'est le premier aspect de ma question. Le deuxième c'est on encourage largement la vaccination puis c'est sûr que certains membres du corps professoral se feront vacciner et d'autres ne le feront pas. Est-ce que déjà l'université on pense à une politique vu qu'on compte faire le tout en présentiel si certains membres qui décident de ne pas le faire et d'autres le font ainsi de suite, comment que ça pourra se gérer. Voilà un peu la question que j'ai aussi pour la rentrée prochaine. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Merci pour les questions. Concernant le bilan, on avait fait un premier sondage à l'automne auprès des étudiants qui démontrait qu'à peu près 20 % des étudiants qui voulaient avoir juste des cours en ligne, je dirais 40 % hybride et 30 % qui préféraient le présentiel. C'est un sondage puis on avait aussi des questions en rapport avec leur perception sur la qualité de l'enseignement, etc. Je pense que c'est un sondage qu'on devrait répéter dans les prochains mois pour aller voir si ces données-là se maintiennent ou si elles ont changé de par leur expérience d'une année. Je sais que l'ABPUM a fait un sondage, je crois, de même nature un peu du côté du corps professoral alors je pense que ça vaudrait la peine soit dans une rencontre bipartite de partager ces informations-là et de discuter un peu des suites qui pourraient être données par rapport à ce niveau-là. Il y a aussi toute la question des cours en ligne, de propriété intellectuelle, de droits d'auteur. Il y a toute la question que les programmes ont été évalués. Lorsque les programmes sont évalués, les modes de livraison sont également évalués donc il y a peut-être du travail au niveau des facultés, au niveau des programmes qui va être fait par rapport au mode de livraison des programmes. Ça je pense que ça va être des projets à réaliser au cours de la prochaine année. Concernant la politique de la vaccination, on a pas eu encore de discussion par rapport aux points que vous soulevez qui sont à mon avis très importants. Je vais sûrement l'amener à l'équipe décisionnelle pour avoir une discussion par rapport à quelle va être notre position par exemple. Faut penser que la vaccination c'est un des outils, c'est pas le seul outil pour prévenir la transmission. Les recommandations de base sont toujours de mise que ce soit la distanciation, lavage de mains, nettoyage, tout ce qui a été mis en place dans les plans opérationnels. Évidemment, la vaccination vient donner une protection supplémentaire et évidemment, c'est aussi en rapport avec les taux de vaccination puis encore là, c'est des données confidentielles. On est très ouvert à partager si on a été vacciné, mais c'est pas tout le monde qui veut partager ce type d'information-là. Bonne question, je vais l'apporter à l'équipe décisionnelle pour voir qu'est-ce qu'on pourrait, pas quel type de politique, mais au moins de consignes ou de cadre décisionnel qu'on pourrait se donner en rapport avec les éléments que vous soulevez.

Coulibaly : Merci beaucoup.

Président d'assemblée : Sénatrice Ungureau.

Ungureau : Merci beaucoup. Merci monsieur le recteur pour la présentation et aussi pour avoir su vraiment parler avec toutes les différentes communautés universitaires et à l'extérieur. Je pense que c'est très très important d'avoir ces informations de tout le monde. Mon premier point serait sur la vaccination. En regardant beaucoup ce qui se passe ailleurs parce que j'ai de la famille un peu partout et des amis aussi partout dans le monde, j'ai remarqué qu'au Nouveau-Brunswick on manque beaucoup beaucoup de capsules vidéo et tout ça qui explique au moins la vaccination fonctionne, comment le vaccin fonctionne pour pas qu'on ait pas peur du vaccin. Il y a encore beaucoup beaucoup de réticence envers les vaccins. Je me demandais si l'université étant un phare de science ne pourrait pas se mettre à l'avant de cette situation-là et peut-être aussi impliquer les étudiants dans le département de sciences infirmières, de science, marketing et management. Ça pourrait être une campagne vraiment très belle qui démontrerait aussi l'importance de l'université au sein de la communauté au large au Nouveau-Brunswick et ça pourrait aussi faire en sorte que ça baisse la réticence envers la vaccination et ça nous montrerait aussi à tous qui vont à l'université. Moi je me sentirais plus à l'aise et plus en sécurité dans une université qui est bien formée pour commencer. J'avais aussi pensé à une idée d'avoir peut-être pour ceux qui veulent dire qu'ils sont vaccinés comme un vaccin-o-mètre où on démontre. Je comprends pas que tout le monde veut faire ça, mais si ça fonctionne, ça fonctionne. Je pense qu'on serait tous un peu plus à l'aise avec ça. Mon deuxième point sur ce que vous avez parlé au point de vue des étudiants internationaux qui ont vraiment besoin d'un taux plus élevé d'anglais parce qu'ils ont beaucoup de problèmes à retrouver un emploi après. J'aimerais quand même inclure le fait que c'est un défi très important aussi pour les gens de la Péninsule, les Acadiens de la Péninsule, le niveau d'anglais n'est pas grand parce qu'on parle vraiment pas l'anglais dans la communauté du tout et il y a d'énormes défis au niveau des enseignants d'anglais. Les enseignants d'anglais au primaire et on secondaire, on en a vraiment pas assez et pas suffisamment préparés. Ça fait que j'aimerais aussi qu'on inclut cette démographie-là qui est importante du point de vue de leur possibilité de décrocher un emploi dans une situation bilingue et surtout pour avoir la

chance de représenter les besoins de la communauté dans des phares qui sont bilingues. Merci beaucoup pour votre attention.

Recteur et vice-chancelier : Merci pour les commentaires. Concernant la vaccination comme j'ai mentionné dans le rapport, notre direction des communications travaille justement à faire des capsules vidéo en collaboration avec des experts soit du monde scientifique, du monde médical. Également ont impliqué les étudiants, s'assurer aussi d'une diversité au niveau de la représentation à l'intérieur des vidéos. J'aime beaucoup votre idée de vaccin-o-mètre, je pense que ça peut être quelque chose d'intéressant qui pourrait être mis de l'avant. Si ça vous intéresse et c'était pas à communiquer avec notre directrice de communication et partager vos idées, mais certainement un vaccin-o-mètre je vais lui faire part de cette suggestion-là. C'est sur quoi on travaille présentement et la raison pourquoi on le fait c'est les mêmes raisons que vous avez soulevées, c'est-à-dire une absence de documents en français qui vient d'une diversité d'individus par rapport à la vaccination pour motiver les gens à accepter de se faire vacciner. Je pense qu'il va y avoir une première phase, il y aura sûrement une deuxième phase à l'automne par rapport à l'intensité de ces outils-là d'éducation et de promotion de la vaccination. Concernant le programme pour les internationaux, merci de porter à mon attention le défi également des Acadiens au niveau de la Péninsule. C'est pas quelque chose que j'avais sur mon radar donc c'est quelque chose que je vais essayer de réfléchir avec Sid entre autres par rapport à ce qu'on peut faire de plus pour améliorer les compétences linguistiques en anglais de ces étudiants-là. Je veux aussi mentionner que dans nos demandes de subvention, on a mis ce qu'on appelle des bourses plus pour inciter les étudiants internationaux à choisir des campus de Shippagan puis d'Edmundston dans des programmes cibles. J'espère vraiment que le gouvernement va endosser ces programmes-là ce qui nous permettrait à la fois de contribuer à la vitalité financière, mais aussi à augmenter l'accessibilité puis aussi à répondre à des besoins dans certains secteurs puis aussi aider nos trois campus sur le plan budgétaire.

Ungureanu : Merci beaucoup pour les réponses monsieur le recteur.

Président d'assemblée : Sénateur Clarisse.

Clarisse : Merci beaucoup. Une ___ vous rappeler même si je suis excessivement pour la vaccination que la vaccination est une liberté individuelle, c'est un choix personnel ici donc on peut pas forcer des gens à se faire vacciner y compris dans les foyers de soins, malheureusement. Le vaccin-o-mètre est une bonne idée, ça peut être aussi de distribuer des affichettes pour chaque membre du personnel qui s'est fait vacciner de mettre sur son coin de bureau pour faire un point de discussion si on a temps pour promouvoir la vaccination. Maintenant je vais peut-être d'abord attribuer des remerciements pour la réactivité et l'adaptabilité de l'équipe des ___, des étudiants et des professeurs pour cette année passée au niveau des enseignements, merci à tous. Je pense qu'on a fait un travail collégial, on a réussi à faire ça dans le meilleur des scénarios, des ___ grâce à vous tous donc merci pour ça. Ceci étant dit, maintenant on peut amener à l'automne prochain à penser en présentiel. On vise pour aller en présentiel et donc ça nous demande une certaine flexibilité parce qu'il y a beaucoup de scénarios oui, une éclosion ça pourrait arriver donc on va retourner en format hybride à distance, mais peut-être qu'on pensera même entre une flexibilité collective et une flexibilité individuelle et je m'explique. Flexibilité individuelle c'est un étudiant qui pour une raison ou une autre, un symptôme, doit se mettre en quarantaine jusqu'à l'obtention d'un test négatif. Lui y va falloir l'accommoder, mais ce n'est pas si différent qu'un accommodement qu'on fait généralement quand un étudiant ou une étudiante a la grippe et est absent pour quelques jours. Donc ça c'est une différence. Si on parle de flexibilité, on en a fait beaucoup aussi pour les étudiants et les étudiantes avec le rebord de la lettre ___ ici, on pourrait aussi imaginer qu'on pourrait demander que les plans de cours soient finalisés un peu plus tard dans la saison soit plus facilement modifiable avec l'accord des étudiants. En ce moment, il faut l'accord unanime de tous les étudiants pour modifier un plan de cours, on pourrait imaginer aussi que ça se fasse par vote aux deux-tiers par exemple pour être sûr de ne pas faire une équité au niveau des étudiants. On peut penser également que le format hybride n'est pas possible en ___ puisqu'une nos salles de cours ne sont pas équipées pour faire un format hybride donc c'est des choses auxquelles il faut penser également. Je pense pas que toutes nos salles soient suffisamment médiatisées pour former un format hybride d'être là en train de se faire enregistrer, ça met du pouvoir supplémentaire sur le corps professoral, du travail supplémentaire et je pense qu'on a fait largement notre part cette année en terme d'enseignement et de travail supplémentaire. Donc c'est une réflexion de dire oui, il faut l'engagement des étudiants et des étudiantes et des professeurs, mais aussi offrir la flexibilité collective et pas forcément la flexibilité individuelle et être bien clair sur ce sujet-là.

Recteur et vice-chancelier : Je vais peut-être laisser Elizabeth, vous soulevez des bons points, sénateur Clarisse. Elizabeth, je sais pas si t'as des commentaires.

Dawes : Oui. J'ai mentionné que ça c'est une discussion qu'on va avoir au niveau de la RVD. Les questions que ça pose sont très semblables aux questions en temps normal. On a toujours des situations où on a besoin d'accommoder aux différentes ___. Alors on va continuer à travailler là-dessus. Je voulais mentionner puisqu'on parlait tantôt de vaccination que dans le cadre du programme Parlons sciences, Pierre Morin et Gabriel Cormier ont soumis une demande au CRSNG pour le concours Renforcer la confiance à l'égard des vaccins au Canada. Ça c'est un autre élément par rapport à la promotion de la vaccination. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Sénatrice Landry.

Landry : J'avais une question au sujet des bourses pour les étudiants internationaux. Je me demandais si l'université avait des discussions avec la province au sujet de la reconnaissance des acquis, c'est-à-dire des bourses pour les personnes issues de l'immigration, mais qui ont présentement leur résidence permanente ou même leur citoyenneté, mais dont leurs diplômes ne sont pas reconnus sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick puis je me demandais si l'université avait des discussions avec la province pour offrir des bourses à ces personnes-là pour qu'ils viennent peut-être compléter une formation parce que j'imagine que leurs acquis peuvent quand même être reconnus dans les programmes. Je pense juste pour illustrer mon propos, dans la garderie de mes enfants y'avait une Tunisienne certifiée comme enseignante dans son pays puis une infirmière française. J'ai souvent des discussions comme ça avec des gens qui me disent moi je peux pas payer des frais de scolarité, j'ai trois enfants, ça fait cinq ans qu'on est établi, on vient d'acheter une maison. Moi je suis contente d'avoir des personnes très qualifiées dans les garderies, mais elles sont excessivement sous-payées puis je me demandais pourquoi est-ce que même l'université peut-être avec les bourses issues de la campagne de financement offre pas des bourses à ces gens-là qui ont peut-être deux ans de scolarité à faire pour obtenir leur diplôme. Si on reconnaît une certaine part de leurs acquis à l'étranger, ils leur restent peut-être deux ans sur quatre à faire ou quelque chose du genre ou des stages. Je trouve ça un peu, en tout cas, je me demandais si y'avait des discussions allant dans ce sens-là. J'ai essayé d'obtenir des réponses à droite à gauche, mais on parle souvent comme des étudiants canadiens typiquement qui ont eu leur scolarité ici et qui commencent leurs études ou des étudiants internationaux puis je me demandais pour ces personnes-là s'il y avait des discussions, des bourses, etc.

Recteur et vice-chancelier : Merci sénatrice Landry. Concernant la reconnaissance des acquis, oui effectivement j'ai abordé ce dossier-là à quelques reprises soit avec le Ministre Holder ou le premier ministre. Le gouvernement est aussi irrité que nous avec les associations professionnelles concernant la lenteur et les réticences de reconnaissance des acquis et des diplômes internationaux. Donc il y a des discussions par rapport à cet élément-là. J'aime bien l'idée de peut-être convaincre le gouvernement de mettre des bourses pour que ces résidents-là canadiens qui ont été formés à l'étranger puissent soit avoir une reconnaissance de leurs programmes, de leurs acquis et compléter une autre formation. Évidemment, ça va prendre une participation puis une ouverture d'esprit de l'ensemble des responsables de programmes au sein même de l'université où il y a aussi de la réticence de reconnaissance d'acquis et de formation à l'international, mais je pense que l'idée est importante. Concernant les bourses dans le cadre du programme de la campagne de levée de fonds, évidemment la majorité des donateurs sont soit des Acadiens Acadiennes qui évidemment ont le droit de dédier leurs dons aux critères qu'ils veulent émettre et je vous dirais que la grande majorité veulent que leurs bourses soient attribuées à des Acadiens Acadiennes ou des francophones des Maritimes et donc on est un peu limité dans ce sens-là. J'ai tenté de convaincre Power Corporation qui avait un don non-dédié substantiel à le dédier justement aux étudiants internationaux sachant que c'était une compagnie internationale. Malheureusement, ils sont revenus avec une proposition qui est davantage d'allouer leurs bourses vers des étudiants canadiens francophones. Donc on voit qu'il y a quand même beaucoup d'éducation à faire, beaucoup de sensibilisation à faire pour amener la communauté à être beaucoup plus ouverte à supporter les étudiants internationaux, particulièrement ceux qui veulent immigrer au Canada donc contribuer puis s'intégrer à la société canadienne. On va devoir développer des stratégies, trouver des moyens de sensibilisation particulièrement dans les prochaines approches que je vais avoir avec des donateurs pour essayer d'ouvrir cette porte-là puis d'avoir quelques gains pour pouvoir soutenir davantage des immigrants, des résidents canadiens internationaux pour parfaire leur formation ou compléter une formation sur des acquis. Je pense que c'est une excellente idée, il y a une masse critique possiblement au Nouveau-Brunswick.

Landry : Merci.

Président d'assemblée : Merci. Sénateur Ashrit.

Ashrit : Merci monsieur le président et merci monsieur le recteur pour votre rapport et aussi votre excellent travail sur différents projets qui sont évidemment très importants et puis mes questions sur le vaccin sont déjà répondues. Moi je voulais juste savoir sur la question du plan vert dont vous avez parlé. Est-ce qu'il y a des projets qui sont déjà soumis ou est-ce qu'il y aura une consultation avant de soumettre les demandes de différents projets?

Recteur et vice-président : Merci Pandurang. Il y a pas de projets qui ont été soumis. On a pris connaissance de ce projet je dirais en début de semaine, pas ce projet-là, mais de cette opportunité-là parce que y'avait eu des discussions au niveau de Universités Canada à savoir si les universités étaient éligibles à ce programme-là. Y'en a qui disaient oui, y'en a qui disaient non. Finalement ce qu'on a su comme réponse c'est que c'est principalement dédié à la mise à niveau de projets verts dans la communauté, mais que si des installations de l'université on est capable de démontrer qu'il est ouvert et utilisé par des membres de la communauté, qu'on serait admissible. Mais aussi une partie du financement serait pour mettre à niveau des gains en terme déficiences énergétiques, diminuer notre empreinte de carbone par exemple. Et donc j'ai partagé l'information avec le vice-recteur en administration. Je sais pas, Edgar, si t'as des choses à ajouter à ce stade-ci.

Robichaud : On est encore en train de s'informer sur quels seraient les critères plus précis de ce fonds-là, il y a des démarches qui sont en cours. Je travaille avec Éric Larocque au niveau de relations gouvernementales pour voir avec les organismes gouvernementales quels seraient les critères plus précis et là une fois qu'on aura une meilleure idée, on saura de quelle façon on pourrait peut-être mettre ensemble un projet qui pourrait ___ l'Université de Moncton, mais c'est clair qu'il devrait y avoir une composante verte importante et d'autre part, il doit y avoir un lien avec les besoins de la communauté et donc c'est pas tous les projets qui vont rentrer dans ce programme ici. On continue à suivre puis on sait qu'il y a d'autres plus petits programmes qui risquent d'apparaître. Il y en a en lien avec des infrastructures, des institutions en éducation en milieux minoritaires, c'est un programme relativement petit, je pense qu'on parle de 80 millions à travers le Canada. Quels seront les critères de ce programme-là, je pense qu'il y a aura une composante peut-être où on pourrait aller chercher des choses touchant les technologies. C'est sûr qu'on continue à les suivre de près, mais ça sort un peu au compte-goutte du gouvernement tout de suite. Ils annoncent le budget, mais les détails sortent plus lentement donc on doit continuer à s'informer.

Recteur et vice-chancelier : Peut-être Edgar on pourrait présenter le bilan des critères une fois qu'ils seront confirmés au comité consultatif du rectorat puis il pourrait y avoir une discussion sur des projets qui pourraient peut-être être envisagés dans le cadre de ce programme-là. Effectivement, il y a deux programmes, il y a le programme plan vert communautaire puis il y a également une enveloppe de Patrimoine Canada concernant les institutions postsecondaires en situation minoritaire donc on a probablement une bonne chance de ce côté-là d'avoir accès à du financement.

Ashrit : Merci.

Président d'assemblée : Sénatrice Albert.

Albert : Merci monsieur le président. Mon commentaire va en soutien, je dirais, à celui de la sénatrice Landry. La petite anecdote j'ai l'occasion d'enseigner des cours d'éthique aux étudiants en médecine ici puis j'ai eu dans un des groupes auquel j'ai enseigné, à enseigner à une micro chirurgienne d'origine iranienne. Donc c'est une femme médecin qui avait un surspécialisation et qui a dû recommencer, pas la chirurgie, pas la micro chirurgie, la médecine à l'année zéro, à l'année un. Alors pour moi je pense qu'elle a une niche puis c'est sûr que ça demande de la réflexion avec les écoles de formation professionnelle puis avec les associations professionnelles dépendamment de qui, je dirais, régit un peu justement l'accès à la pratique, mais à mon avis il y a une niche vraiment de recrutement-là pour par exemple des programmes de mise à niveau parce que les adaptations parfois demandent pas un programme complet et aussi pour des programmes par exemple qui permettraient des stages supervisés parce qu'il me semble que c'est un méchant pied-de-nez qu'on fait aux gens qu'on veut recevoir chez-nous puis qui pourraient vraiment contribuer au milieu de l'enseignement, au milieu des sciences infirmières, au milieu de la médecine, au milieu du travail social, au milieu de l'ingénierie. Il y a plein de gens qui arrivent d'ailleurs avec des têtes super bien faites, mais on est très exclusif puis on est très prétentieux puis à mon avis, il y a là du travail à faire aussi puis ça serait vraiment une belle niche de recrutement. Je sais qu'on veut augmenter nos membres puis ça en parallèle avec des accès rendus peut-être plus faciles pour ceux qui ont des enjeux financiers pour le faire, mais je pense que des gens seraient pas mal plus portants de faire un programme de mise à niveau de deux ans que devoir recommencer par exemple un programme de médecine, bon voilà. C'est la parenthèse, mais je trouve vraiment là qu'il y a une idée super intéressante qui mériterait de la réflexion et du travail, mais qui pourrait être utile en bout de ligne.

Recteur et vice-chancelier : Oui, je pense vous soulevez des points qui sont discutés depuis plusieurs années dans les différentes sphères et professions, pas juste dans le domaine de la santé, mais dans d'autres domaines qui est très complexe et qui relève encore une fois beaucoup des associations et collègues professionnels qui sont très conservateurs. Je suis quand même assez conscient, dans toute crise il y a des blocages, il y a des accélérations qui se font et on s'en va vers une crise démographique, une crise importante qui est sous-estimée je vous dirais par la population, mais qui va probablement être une opportunité pour accélérer des prises de décision moins conservatrices, de reconnaître davantage les formations, une meilleure connaissance. À force de faire des analyses de dossiers, il y a maintenant des centres fédéraux qui sont en mesure de faire l'évaluation de dossiers de formation dans différents pays pour justement accélérer les reconnaissances. Je pense que le dossier avance. Il n'est pas où on voudrait, mais.

Président d'assemblée : Merci. Mme Gaudet.

Gaudet : Merci monsieur le président. Je reviens aussi sur la question de la reconnaissance des acquis qui est une question qu'on discute à l'université depuis les années 80. J'ai eu moi-même à prendre, j'ai pris beaucoup de formation en reconnaissance des acquis et je peux vous dire qu'au-delà du principe, le principe je pense que tout le monde s'accorde. C'est unanime. Tout le monde souhaiterait qu'on puisse accueillir des nouvelles personnes en utilisant la reconnaissance des acquis. Maintenant la reconnaissance des acquis, je pense monsieur le recteur vous l'avez dit, c'est complexe. Moi je me demande si l'Université de Moncton pourrait pas prendre le leadership de mettre en place des formations. Moi j'ai observé lorsque j'étais professeure qu'une des grandes difficultés c'est la mise en œuvre, pourquoi, parce que les gens ne sont pas formés à faire de la reconnaissance des acquis. Il y a des principes de base, il y a la formation du personnel qui fait la reconnaissance des acquis, il y a aussi la formation de ceux qui demandent ou de celles qui

demandent une reconnaissance des acquis. Il y a les acquis expérientiels, il y a les acquis académiques alors c'est tellement complexe et je crois que l'Université de Moncton, à mon avis, pourrait aller dans le sens et aider aussi toutes les institutions qui cherchent, les collèges professionnels à faire de la reconnaissance des acquis. On dirait qu'il manque entre le faire et le réaliser pour que les gens puissent le faire, il manque quelque chose puis c'est la formation. Moi je crois vraiment que l'université peut jouer un rôle clé sur cette question-là puis on ira au-delà du principe d'en parler à chaque fois parce qu'il faut la mise en œuvre puis la mise en œuvre, je crois, passerait par la formation. C'est ce que j'avais à dire. Merci.

Recteur et vice-chancelier : Oui, vous soulevez un bon point. On parle ici beaucoup de points centralisés d'information, d'expertise, de reconnaissance et d'éviter le duplicata des efforts. Il y a eu un exercice en Ontario de centraliser ou d'avoir un registre par exemple de reconnaissance de diplômes qui proviennent à travers le monde au lieu que chaque université fasse sa propre enquête, fasse sa propre évaluation et aussi une reconnaissance inter-institutionnelle, c'est-à-dire que si c'est reconnu par l'Université de Montréal, en tout cas l'Université de Moncton le refuserait par exemple si les critères ont été bien suivis. Je suis d'accord avec vous que c'est quelque chose qu'il faut se préoccuper plus aujourd'hui que ça l'était encore en 1980.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Merci au recteur pour son rapport et merci aussi à ses réponses aux nombreuses questions, c'était une bonne discussion quand même. Donc merci à tous et à toutes.

13. Réunion du Conseil des gouverneurs du 17 avril 2021

Président d'assemblée : On va passer au point 13, réunion du Conseil des gouverneurs du 17 avril 2021. C'est une information donc Dr. Prud'homme.

Recteur et vice-chancelier : J'ai pas vraiment beaucoup de choses à dire, je suis plutôt en position plus de s'il y avait des questions qu'ont été soulevées par les sénateurs. Le conseil avait pas de points litigieux je vous dirais.

Président d'assemblée : Je sais pas s'il y a des gens qui ont des questions par rapport à la dernière réunion du Conseil des gouverneurs. J'en vois pas donc merci beaucoup.

14. Affaires nouvelles

Président d'assemblée : Le point 14, affaires nouvelles. On a plusieurs remerciements à faire, il y a plusieurs sénateurs et sénatrices qui terminent leur mandat donc on aimerait remercier Néné Mamata Bah, Étienne Dako, Horia-Daniel Iancu, Amel Kaouche, Mathieu Lang, Julien Massicotte, Gervais Mbarga, Nathalie Parent, Céline Surette, Mona-Luiza Ungureanu. On vous remercie énormément pour vos services rendus au Sénat académique durant les dernières années. Comme vous savez, le Sénat académique est une instance très importante à l'Université de Moncton donc on vous remercie énormément pour votre présence et votre implication au sein du Sénat académique.

15. Prochaine réunion régulière : le vendredi 27 août à 8 h 30

Président d'assemblée : Le point 15, prochaine réunion. Notre prochaine réunion aura lieu le 27 août à 8 h 30.

16. Clôture

Président d'assemblée : Ça nous amène à la clôture de cette session du Sénat académique. On vous souhaite une bonne période estivale et prenez la chance peut-être de vous rattraper sur vos articles ou de recherche ou autres travaux que vous avez. C'est la période d'écriture pour plusieurs donc peu importe vos travaux, bonne période estivale, prenez un peu de temps pour vous-mêmes aussi, sortez vos vélos puis vos bâtons de golf, votre équipement de camping, des boules à mites puis passez une excellente période estivale. Merci beaucoup. Une petite question, sénatrice Ungureanu. C'était peut-être un accident, je sais pas.

Ungureanu : Je ne pense pas que mon mandat du Sénat se finit cette année.

Président d'assemblée : Ah non?

Ungureanu : Si vous voulez vérifier, merci. J'aimerais continuer, j'aime ça.

Président d'assemblée : Je pense que vous avez le droit de continuer. On va vérifier ça. Merci de le souligner.

?: Nous aussi on aimerait ça qu'elle continue.

Président d'assemblée : C'est ça, exacte. Donc on va faire ces vérifications-là.

Ungureanu : Il y a pu d'idée de vaccin-o-mètre.

Président d'assemblée : C'est ça, exactement.

Ungureanu : Ça s'en vient sur le Facebook.

Président d'assemblée : C'est ça. Donc profitez un peu des quelques heures de soleil ou de non pluie que vous avez avant qu'il commence à pleuvoir de nouveau pour quatre jours. Bonne fin de semaine, bonne période estivale et on se revoit au mois d'août.

?: Au revoir tout le monde.

?: Merci.

?: Merci.

?: Au revoir tout le monde.